



HAL
open science

La politique étrangère d'Abdallah II de Jordanie : un pragmatisme favorable à la stabilité du pays

Charlotte Légrésey

► **To cite this version:**

Charlotte Légrésey. La politique étrangère d'Abdallah II de Jordanie : un pragmatisme favorable à la stabilité du pays. Science politique. 2015. dumas-01316474

HAL Id: dumas-01316474

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01316474>

Submitted on 17 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITE DE GRENOBLE

Sciences Po Grenoble

Charlotte LÉGRÉSY

La politique étrangère d'Abdallah II de Jordanie

Un pragmatisme favorable à la stabilité du pays

Année 2014-2015

Master « Intégration et mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient »

Mémoire de recherche réalisé sous la direction de Monsieur Jean Marcou,
enseignant chercheur à Science Po Grenoble.

UNIVERSITE DE GRENOBLE

Sciences Po Grenoble

Charlotte LÉGRÉSY

La politique étrangère d'Abdallah II de Jordanie

Un pragmatisme favorable à la stabilité du pays

Année 2014-2015

Master « Intégration et mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient »

Mémoire de recherche réalisé sous la direction de Monsieur Jean Marcou,
enseignant chercheur à Science Po Grenoble.

Résumé

Abdallah II de Jordanie mène une politique étrangère pragmatique permettant au pays de compenser ses faiblesses structurelles. Son action diplomatique repose sur une alliance stratégique avec les États-Unis d'Amérique, conditionnée par la paix signée avec Israël en 1994, et sur les liens forts entretenus avec les pays du Golfe. De ces choix d'alliance contestés par la population, découle un système de captation d'une rente géostratégique substantielle, améliorant la sécurité budgétaire du Royaume. Ce mécanisme de transferts de revenus constitue la spécialisation économique de la Jordanie. La stabilité liée à cette gestion budgétaire permet aussi au pays de s'affirmer sur la scène diplomatique. Sur le plan interne, cette politique extérieure a pour effet de renforcer la légitimité du pouvoir hachémite vis-à-vis de la population transjordanienne du Royaume par un mécanisme de redistribution de richesse ciblé et basé sur l'outil militaire.

Abstract

Abdallah II's foreign policy shows pragmatism, offsetting some the Kingdom's structural weaknesses. Jordanian diplomacy rests upon a strategic alliance with the United States of America, conditioned by the peace treaty signed by Israel and Jordan in 1994, and strong relations with the Gulf countries. These alliances enable the capitation of a strategic income which favours by its nature, the balance in the Kingdom's budget. As stability provides credibility, Jordan's diplomatic capabilities are strengthened. Thus, pro-west diplomacy makes it easier for Jordan to keep stable and to speak louder on the international level. On the domestic side, redistribution of wealth has shifted from an overall system to one targeting the Transjordanian part of the population *via* the military. Army acts as a means of redistribution to soldiers and relatives, strengthening their allegiance to the regime. This process of political allegiance partly counterbalances the unpopular pro-west orientation of the diplomacy.

Mots clefs

Jordanie, politique étrangère, Abdallah II, rente géo-stratégique, Moyen-Orient, États-Unis

Jordan, foreign policy, Abdallah II, strategic income, Middle East, United States of America

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Jean Marcou qui m'a donné l'opportunité d'intégrer le master « Intégration et mutations en Méditerranée et au Moyen-Orient » et m'a soutenu dans la rédaction de ce travail.

Merci également à mes proches pour leur relecture avisée et à Apolline Le Gall pour son aide lors de l'élaboration de la structure de ce mémoire.

Sommaire

Avant-propos.....	i
Introduction.....	1
1 Dans le sillon des États-Unis : la politique étrangère d'Abdallah II en contradiction avec les aspirations des Jordaniens.	7
1.1 L'adhésion de la Jordanie à la politique étasunienne au Moyen-Orient, développée à partir du 11 septembre 2001.....	7
1.2 L'entrée de la Jordanie dans le mécanisme des « coalitions of the willings », le cas de l'opération Iraqi Freedom.....	8
1.3 La gestion complexe d'une opinion opposée aux choix de politique étrangère jordaniens.	19
2 Un choix de politique étrangère permettant l'exploitation d'une rente géostratégique, favorisant l'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale.	31
2.1 Des choix de politique étrangère permettant au pays de combler certaines des faiblesses structurelles par la captation d'un soutien économique et militaire vital pour le pays.	31
2.2 L'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale et internationale.	51
Conclusion	67
Netographie et bibliographie.....	70
Table des annexes	79

Avant-propos

La politique étrangère jordanienne est devenue un sujet d'intérêt pour moi lors de la proclamation du califat islamique en Irak et en Syrie, ayant donné lieu à la formation de la Coalition internationale de lutte contre l'Organisation État Islamique. J'étais alors en stage à l'État-major des Armées où je produisais des analyses en relations internationales au sein du bureau Proche-Orient (stage réalisé entre le 1 juillet et le 31 décembre 2015). Jordanie faisait partie de la zone dont ce bureau avait la charge. J'ai alors rapidement observé que le pays prenait une place centrale dans le volet militaire de l'intervention contre l'Organisation État Islamique. A la lecture des télégrammes diplomatiques venus d'Amman, il apparaissait assez clairement que la Jordanie jouait un rôle pivot dans cette entreprise d'un ordre nouveau. L'État-major faisait le relevé quotidien des matériels et personnels militaires des membres de la coalition se positionnant sur le sol hachémite. Je me suis alors interrogée sur le caractère stratégique que représentait le territoire jordanien.

En parallèle, j'observais un certain délaissement de la Jordanie dans la littérature sur la région Proche et Moyen-orientale ; peut-être parce que le pays connaît une situation moins critique que ses voisins. En commençant mes recherches, j'ai rapidement compris que les sources susceptibles de me renseigner sur la politique étrangère jordanienne depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdallah II étaient peu nombreuses, du moins en langue française. Les premiers ouvrages et articles auxquels j'ai eu accès traitaient principalement de l'histoire du pays, de la problématique palestinienne et des liens avec Israël qui en sont le corrélat. J'ai élargi mon spectre de recherche à des articles de revues anglophones qui relevaient la complexité de l'identité jordanienne. Ces écrits soulignaient l'importance de la variable budgétaire dans un pays dont les faiblesses structurelles et la dépendance économique étaient rappelées dans l'ensemble des documents que j'ai pu lire.

J'ai alors voulu comprendre comment cette variable économique pouvait affecter le positionnement jordanien sur la scène régionale et internationale. Il m'a fallu réfléchir au mécanisme explicatif qui pouvait être mobilisé. De mes échanges avec des diplomates et militaires travaillant sur le dossier jordanien, il ressortait l'idée d'une rente stratégique. Régulièrement utilisé, ce terme n'était que rarement explicité par ces derniers. En me tournant vers la science économique avec laquelle je me suis

familiarisée en licence, j'ai pu trouver des apports théoriques sur le concept de rente géo-stratégique qu'il m'a semblé intéressant d'appliquer au cas de la Jordanie. A revers du discours que j'entendais régulièrement sur la Jordanie, considérant souvent le pays comme un État faible et donc soumis à ses alliés puissants, je me suis intéressée à la capacité de choix de son élite dirigeante. J'ai voulu comprendre et montrer que malgré d'importantes contraintes, Amman élaborait une stratégie et que sa politique étrangère était pragmatique. Il m'est apparu que l'idéologie n'était pas le moteur de la politique étrangère d'Abdallah II et j'ai fait l'hypothèse qu'il en découlait une lecture lucide du réel. C'est ce que la présente étude tente de démontrer.

Introduction

Dans un Moyen-Orient tourmenté par les conflits, le Royaume hachémite de Jordanie fait état d'une remarquable stabilité¹. Depuis la création du Royaume, le pouvoir hachémite a fait preuve d'une grande résilience. L'État jordanien et son régime étaient considérés comme relativement incertains au moment de la création de l'Émirat de Transjordanie en 1921². Le caractère artificiel du pays est rappelé de manière récurrente, « sur place, elle est considérée comme une pure création des Britanniques ³ ». Il n'existe pas de mouvement national jordanien à l'origine de la formation du Royaume hachémite même si des mouvements nationalistes arabes anticoloniaux s'y sont développés. Alain Renon considère que « le royaume hachémite ne peut revendiquer aucune profondeur historique sur la terre qu'il délimite ⁴ » ajoutant que « pendant des siècles, la Jordanie n'a répondu à aucune définition historique ou politique ⁵ ». La monarchie semble y avoir été greffée et s'est maintenue à travers le temps par des mécanismes complexes de résistance aux crises.

Descendants directs de la famille du prophète Muhammad, les Hachémi possèdent une légitimité religieuse de premier plan. Cette légitimité religieuse est la première que les tribus transjordaniennes reconnaissent à Abdallah I^{er} en 1920. Elle perdure jusqu'à aujourd'hui et participe du *statu quo* sur le caractère monarchique du régime⁶.

Les frontières de la Jordanie ont longtemps été contestées. Leur tracé actuel résulte de considérations stratégiques diverses reflétant l'emprise des acteurs extérieurs sur le pays, et l'antagonisme entre le « Grand Israël » et la « Grande Syrie ». Des enjeux qui sont liés à l'établissement d'un Foyer nation juif au Proche-Orient, puis à la création de l'État d'Israël, mais également à l'abandon des prétentions régionales des souverains hachémites dès les années 1950 et à la décision jordanienne de désengagement de Cisjordanie en 1988. Face aux crises régionales, l'armée hachémite s'attache à protéger les frontières du Royaume. De taille limitée en comparaison de ceux de ses voisins israélien, syrien ou irakien, l'appareil militaire jordanien est considéré comme l'un des plus professionnels du monde arabe.

¹ Voir carte, annexe 1.

² Voir chronologie, annexe 2.

³ LARZILLIERE Pénélope, *La Jordanie contestataire*, Paris, Actes Sud, 2013, p. 24.

⁴ RENON Alain, *Géopolitique de la Jordanie*, 1996, Paris, Editions Complexe, 143 p., p. 31.

⁵ Op.cit., p. 7.

⁶ Voir sur ce point les mots du Général jordanien Abdallah Huneiti, annexe 3.

La Jordanie est l'entité tierce la plus impactée humainement et politiquement par le conflit israélo-palestinien. L'exode palestinien débuté en 1948 a connu des vagues successives et a été si massif que la majorité de la population du pays est d'origine palestinienne, constituant une menace pour la stabilité du régime. La guerre menée par le roi Hussein contre les *fedayins* palestiniens en 1970, appelée « Septembre noir », est un véritable traumatisme pour le pays. En outre, 500 000⁷ à 700 000⁸ Irakiens sont arrivés en Jordanie alors qu'ils fuyaient la guerre Iran-Irak de 1980-1989 puis celle menée contre Saddam Hussein à partir du 19 mars 2003. Ces Irakiens ont continué leur exode face aux discriminations que le pouvoir chiite leur imposait depuis 2004 et du fait de la menace que représente désormais l'Organisation État Islamique (OEI). Depuis le déclenchement de la crise syrienne, ce sont plus de 660 000 personnes qui ont traversé la frontière syro-jordanienne pour trouver refuge en Jordanie et y bénéficier d'une aide de l'Organisation des Nations Unies. Cette situation pèse sur les structures économiques du Royaume qui présente déjà de nombreuses faiblesses. La Jordanie est « l'un des États les moins peuplés et les plus pauvres du monde arabe ⁹ ». Sa population est très largement concentrée dans la capitale du pays, Amman, où résident 3 millions de Jordaniens.

Selon Daniel Brumberg, la Jordanie est une « autocratie libéralisée¹⁰ ». Pénélope Larzilière considère que « l'image politique du royaume jordanien, aussi périphérique que sympathique aux Occidentaux, est étonnante¹¹ » au regard de la limitation de l'expression politique observée dans le pays. La spécificité jordanienne tient principalement dans l'intégration des Frères musulmans à la vie politique du Royaume, même si la scène politique reste sans enjeux réels, ses contours sont déterminés par le pouvoir soutenu par de puissants services de renseignements. Les Frères musulmans, présents en Jordanie depuis 1946 sont le seul mouvement à n'avoir jamais été interdit et le Front d'action islamique (FAI), issu de la Confrérie, est la seule entité qui puisse être qualifiée de parti politique. Si des réformes ont été menées à partir des années 1990, la libéralisation politique attendue par une partie de la population n'a été que très partielle.

⁷ "Iraqis in Jordan 2007: their number and characteristics", Norwegian Research Institute FAFO, Oslo, 2007, p.7., http://www.dos.gov.jo/dos_home_e/main/Iraqis%20in%20Jordan.pdf

⁸ BAYLOUNY Anne-Marie, "Militaryizing Welfare : Neo-Liberalism and Jordanian Policy", in *Middle East Journal*, vol 62, n°2 spring 2008, pp. 277-303, p 279.

⁹ CONTI FABRA Léa, « Les réfugiés irakiens en Syrie », in *Revue internationale et stratégique*, n°75, 2009/3, pp. 27-36, p. 29.

¹⁰ BRUMBERG Daniel, « Beyond Liberalization, », in *The Wilson Quarterly*, vol. 28, n° 2, 2004, pp. 47-55, p 54.

¹¹ LARZILLIERE P., op.cit., p. 23.

Avec un Produit intérieur brut (PIB) de 35,83 milliards de dollars en 2014¹², la richesse nationale jordanienne est inférieure de 10 milliards de dollars à celle du Liban. Avec 6 500 dollars en 2009 (en dollars constants de 2005¹³), le niveau de richesse des Jordaniens est inférieur à la moyenne des pays de la région Afrique du Nord Moyen-Orient (MENA). Entourée de géants du pétrole et du gaz, « la Jordanie est totalement dépourvue de ressources naturelles commercialisables, à l'exception de la potasse, produit à faible valeur ajoutée ¹⁴ ». Les industries de potasse et de phosphate ont d'ailleurs beaucoup souffert de la concurrence internationale à laquelle elles ont été confrontées lors des réformes de libéralisation économique engagées à partir des années 1990. Le Royaume importe 96% de son énergie pour un coût atteignant 20% de son PIB annuel. C'est aussi l'un des dix États les plus pauvres du monde en ressources aquifères, alors même que sa population croît à un rythme de presque 3% par an, au neuvième rang mondial. « En 40 ans, la production de céréales a chuté de 80% en Jordanie qui doit importer 90% de ses besoins en céréales ¹⁵ », complexifiant la capacité du Royaume à nourrir sa population.

La gestion des recettes et dépenses de l'État est une question brûlante en Jordanie. La redistribution des richesses déconnectée du travail productif grève le budget national. Le déficit budgétaire est largement le fait des subventions étatiques portant sur une large gamme de produits de consommation. A partir des années 1990, l'économie a été réformée en profondeur pour remettre en question ce modèle et insérer le Royaume dans le système international. La politique de stabilisation macroéconomique débutée en 1989, sous l'égide du Fonds monétaire internationale (FMI) et de la Banque mondiale, s'est traduite par des mesures d'austérité ayant provoqué des manifestations contre la vie chère. Entre le 18 avril et le 1^{er} mai 1989, ces mouvements ont été « d'une violence sans précédent (8 morts) dans des régions comme Ma'an et Karak, connues pour leur attachement au souverain ¹⁶ ». L'ajustement structurel, seconde phase du processus mené avec le FMI, a débuté en 1996 et a suscité les mêmes réactions hostiles de la population. Les « émeutes du pain » qui se sont déroulées entre le 13 et le 23 août 1996 ont été la réponse immédiate à la suppression des subventions sur le blé. Conformément aux

¹² Source Banque Mondiale, disponibles sur : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/jordanie>.

¹³ Les États du Golfe sont exclus de cette moyenne qu'ils viendraient déséquilibrer largement.

¹⁴ ENCEL Frédérique, « Le pétrole du Moyen-Orient est-il géo-politiquement si précieux ? Réflexions autour d'une contestable centralité économique, stratégique et énergétique », in *Management & Avenir*, n°42, 2011/2, pp. 281-292, p. 285.

¹⁵ RIVOAL Stéphanie, « L'arme alimentaire », in *Géoéconomie*, n°73, 2015/1, pp 9-22, p. 20.

¹⁶ DROZ-VINCENT Philippe, RONDOT Philippe, « JORDANIE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 5 août 2015, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/jordanie/>

orientations libérales du FMI, des progrès ont alors été réalisés, ramenant le déficit à 4,6% du PIB en 1996 contre 21% en 1989. L'inflation a également connu une baisse considérable pour atteindre 3% en 1996 contre 21% en 1989. La paix avec Israël signée en 1994 dans l'espoir de dynamiser l'économie n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés et la population a subi les effets pervers de la privatisation de l'économie en termes de pouvoir d'achat.

A son arrivée au pouvoir, le 7 février 1999, Abdallah II hérite d'une économie dont la gestion est difficile. L'orientation libérale des politiques économiques a été appuyée par le nouveau souverain dans l'objectif de renforcer le secteur privé au détriment du secteur public. En décembre 1999, la Jordanie intégrait l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En Octobre 2000, elle obtenait la possibilité d'exportations exemptes de droits de douane vers les États-Unis ; un accord de libre-échange bilatéral est entré en vigueur l'année suivante. L'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie ont signé un accord d'association en mai 2002 qui vise notamment à augmenter les échanges économiques entre les deux entités économiques.

Les mesures de libéralisation ont permis le développement d'activités dans le secteur tertiaire, notamment dans le domaine financier qui font d'Amman une référence en la matière. Le tourisme est aussi une des activités qui soutient l'économie jordanienne. Les réformes ont porté leurs fruits durant la décennie 2000. Le pays a connu une croissance moyenne annuelle de 6,2% entre 2000 et 2008, lui permettant de maintenir un budget mieux équilibré que pendant la période précédente. Mais le ralentissement de la croissance internationale en 2008 et l'impact des « soulèvements arabes » sur la région moyen-orientale à partir de 2011 ont nécessité un engagement du souverain pour recouvrer des sources de financement. Si l'économie jordanienne a cru de 3% en 2014 et devrait atteindre 3,5% en 2015¹⁷, ce niveau de création de richesse reste dépendant de la captation d'aides extérieures. Il s'agira de comprendre l'origine des aides favorisant la stabilité du budget jordanien.

Ce contexte régional et national met en lumière des faiblesses politiques et économiques cristallisées autour de la question budgétaire. Face à ces faiblesses, le régime jordanien développe une stratégie de gestion de crise qui s'appuie notamment sur sa politique étrangère.

¹⁷ Direction générale du Trésor, ministère de l'Économie français, disponible sur : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/jordanie>.

La politique étrangère jordanienne est traditionnellement tournée vers le compromis. Le pays a souvent tenu une position modérée sur le plan régional. Le roi Abdallah II parle de politique de « non interférence ¹⁸», s'interdisant toute implication directe dans les affaires internes de ses voisins. Il s'agit principalement de limiter l'exposition du Royaume aux conflits régionaux du fait de sa fragilité. Mais comme cela sera rappelé, le choix de non interférence ne signifie pas que la monarchie hachémite s'en tienne à la neutralité. Les constantes de cette politique extérieure sont l'alliance avec les États-Unis basée sur la paix avec Israël et le maintien de liens forts avec les pays du Golfe.

La paix israélo-jordanienne intervient dans un contexte de reconfiguration des équilibres internationaux. Alors que l'ordre bipolaire a disparu avec le démantèlement de l'Union des républiques socialistes soviétiques en décembre 1991, cette paix est devenue la condition du renforcement de l'alliance avec les États-Unis. Avec l'arrivée au pouvoir d'Abdallah II, il est intéressant de voir comment cette alliance s'est révélée et sur quels principes elle repose.

En outre, la présence palestinienne en Jordanie a eu deux effets fondamentaux. En premier lieu, un lien intime s'est créé entre les questions politiques internes et la politique étrangère. Il convient de se référer au concept de *linkage politics* développé par James Rosenau pour étudier la Jordanie. L'auteur présente une analyse qui jette systématiquement des ponts entre les ordres internes et externes. C'est en ce sens qu'il semble intéressant de revenir sur les réactions populaires aux décisions de politique étrangère de l'actuel monarque. Selon un diplomate :

« Il y a un gouffre, un décalage très important, idéologique, entre l'état d'esprit de la population et les choix des élites, les choix du pouvoir jordanien, les choix stratégiques, les choix d'alliance, de politique étrangère de la Jordanie. C'est évident ¹⁹ ».

Les réactions à la politique étrangère du roi Abdallah II et l'état d'esprit des Jordaniens seront observés dans la présente étude par le retour sur quelques moments forts que sont l'opération *Iraqi Freedom* de 2003, la période des « soulèvements arabes » débutée en décembre 2010 et l'engagement jordanien dans la Coalition internationale de lutte contre l'Organisation État Islamique. Si la population s'oppose aux choix d'Abdallah II,

¹⁸ Interview d'Abdallah II de Jordanie pour la BBC, 14 novembre 2011, <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-15723023>.

¹⁹ Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

quels éléments motivent les décisions du dirigeant ? Certes, la Jordanie n'est pas une « démocratie d'opinion », mais son souverain est soucieux des réactions de ses sujets quant à ses décisions. Concernant la politique étrangère, elles peuvent prendre la forme d'une contestation contre le pouvoir politique.

Le second effet de la présence palestinienne en Jordanie a été l'afflux d'un soutien financier régional à cette population et à l'État dans lequel elle s'est insérée. La Jordanie s'est trouvée au cœur d'une solidarité arabe face à Israël qui, bien que remise en question lors de son choix de signer la paix avec l'État hébreu, a marqué son positionnement au sein des États arabes et reste d'importance dans la détermination de ces relations avec ces voisins.

« État faible » du Moyen-Orient, le Royaume hachémite est plus stable que nombre de ses voisins. Il convient de s'interroger sur cette stabilité. Le pays est parvenu jusqu'à présent à absorber les effets des crises régionales alors même que ses faiblesses structurelles sont démesurées. Quels sont les choix de politique étrangère qui permettent au pays de ne pas s'effondrer alors même que le Royaume est très impacté par l'instabilité régionale ?

Il s'agira de démontrer en quoi la politique étrangère jordanienne d'Abdallah II participe de la stabilité du Royaume et favorise l'affirmation d'une position singulière sur la scène internationale.

La présente étude revient en premier lieu sur les choix jordaniens de politique étrangère depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdallah II pour en montrer le caractère pro-occidental et souligner la rupture entre le Roi et son peuple sur les questions de politique extérieure (I). Ce travail démontre ensuite que les nombreuses contreparties de cette politique s'apparentent à une rente géo-stratégique favorable à la stabilité du Royaume et à son affirmation sur la scène régionale et internationale (II).

1 Dans le sillon des États-Unis : la politique étrangère d'Abdallah II en contradiction avec les aspirations des Jordaniens.

Depuis le milieu des années 1990, la politique étrangère jordanienne fait état d'une grande convergence de vue avec les États-Unis. Une orientation qui n'a été que renforcée « à la suite du décès du roi Hussein en février 1999, et son remplacement par un fils dont la loyauté à l'égard de l'Amérique et de l'Occident ne font aucun doute ²⁰ »

Abdallah II accède au trône le 7 février 1999, cinq ans après la signature de la paix avec Israël. La réflexion sur la paix est née dès la proclamation d'indépendance de l'État hébreu²¹ mais l'accord de Wadi Araba n'est intervenu que 46 ans plus tard entraînant un changement majeur dans le positionnement externe de la Jordanie. La Jordanie est désormais l'alliée arabe la plus fidèle des États-Unis au Moyen-Orient et sa politique étrangère pro-occidentale résulte de la relation structurante qu'entretiennent les deux pays.

Il convient dès lors d'étudier le caractère pro-occidental de la politique étrangère jordanienne (2), d'en souligner les conséquences sur l'opinion public du pays puis les mécanismes de gestion de cette opinion par le pouvoir jordanien (3).

1.1 L'adhésion de la Jordanie à la politique étasunienne au Moyen-Orient, développée à partir du 11 septembre 2001.

L'adhésion jordanienne à la politique étasunienne au Moyen-Orient s'est avérée assez clairement à partir de 2001. La première des conséquences des attentats du 11 septembre 2001 a été le bouleversement de la doctrine des États-Unis. Alors que le Moyen-Orient n'était pas au cœur de la politique extérieure étasunienne, la région s'est trouvée au centre des réflexions de l'administration Bush après les attentats revendiqués par l'organisation al-Qaïda. De ces réflexions sont nés deux programmes structurants : l'Initiative pour le partenariat avec le Moyen-Orient en décembre 2002 (*Middle East Partnership Initiative* – MEPI), puis l'Initiative pour le Grand Moyen-Orient en juin 2004 (*Greater Middle East Initiative* – GMEI). La guerre contre le terrorisme (*War on Terror*) et la diffusion de la démocratie dans le grand Moyen-Orient, du Maroc au

²⁰ LAVERGNE Marc, « La Jordanie à l'heure du doute », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2004, pp. 7-20, p. 8.

²¹ Avant même l'indépendance d'Israël, depuis 1946, le roi Abdallah rencontrait les dirigeants sionistes, les assurant de sa disposition à un partage à l'amiable de la Palestine mandataire.

Pakistan, sont les deux grands champs de cette nouvelle doctrine qui développe une politique largement préemptive, consistant à « défendre les États-Unis, le peuple étasunien et ses intérêts, sur son sol et à l'étranger, en identifiant et détruisant la menace avant qu'elle n'atteigne ses frontières²² ». L'une des concrétisations de cette doctrine est le traitement militaire des problématiques identifiées au Moyen-Orient. Le Royaume hachémite a pris part à cette politique, s'insérant dans les coalitions militaires intervenant en Afghanistan en 2001, en Irak en 2003, en Libye en 2011 et désormais dans la lutte contre l'Organisation État islamique en Irak et en Syrie. Par le retour sur certains de ces épisodes, il conviendra ici d'évaluer l'engagement jordanien aux côtés des États-Unis.

1.2 L'entrée de la Jordanie dans le mécanisme des « coalitions of the willings », le cas de l'opération Iraqi Freedom.

La Jordanie s'est insérée dans le nouveau modèle d'action américain consistant à mener des opérations militaires avec des alliés regroupés au sein de « *coalitions of the willings*²³ ». Cette configuration émerge avec la volonté des États-Unis de renverser le régime de Saddam Hussein. Elle exige l'appui ponctuel de pays voisins de l'Irak, conduit à leur implication et ce même si les participants à ces alliances peuvent dissimuler leur présence.

Le 11 septembre 2001 avait suffisamment marqué la société internationale pour que la grande majorité des États se joignent à l'initiative étasunienne contre le régime afghan qui avait reçu un mandat de l'Organisation des Nations Unies. La guerre en Afghanistan était alors « perçue comme une vengeance légitime et proportionnée contre les Talibans²⁴ ». En revanche, lorsque la démarche de mobilisation contre le régime de Saddam Hussein a commencé en 2003, la société internationale s'est trouvée extrêmement divisée. Il en a résulté le choix étasunien de mener une guerre en dehors de la légalité internationale.

La Jordanie, sommée par les États-Unis d'apporter son soutien à l'opération, a donc été en position de faire un choix plus difficile à assumer sur le plan externe et interne

²² The National Security Strategy of the United States of America. National Security Council, September 2002. [<http://georgewbush-whitehouse.archives.gov/nsc/nss/2002/nss3.html>.

²³ DROZ VINCENT Philippe, « Les dilemmes des régimes arabes après l'intervention américaine en Irak », in *Politique étrangère*, n°3-4, 2003, pp. 553-566, p. 554.

²⁴ Art.cit., p. 554.

que lors de la guerre d'Afghanistan. Déstabiliser l'Irak revenait en outre à miner un partenaire économique majeur du Royaume. Entre la guerre du Golfe de 1990-1991 et la chute du régime ba'thiste au printemps 2003, les échanges économiques avec l'Irak sous embargo ont perduré, la Jordanie devenant le principal corridor d'approvisionnement et d'exportation de pétrole irakien. Une position dont les retombées économiques étaient très favorables aux finances du pays. Pourtant, le Roi Hussein critiquait ouvertement le régime de Saddam Hussein, il rencontrait les leaders de l'opposition et accordait l'asile aux officiels faisant défection.

Durant cette période, la Jordanie était aussi le seul pays voisin de l'Irak à autoriser, sans condition, l'accès des Irakiens sur son territoire (par un visa d'entrée de trois mois renouvelable obtenu à la frontière). Personnes, biens et capitaux circulaient dans les deux sens selon trois types de flux : la circulation de l'élite économique et politique qui trouvait en Jordanie des offres de services indisponibles en Irak ou des marchés inaccessibles du fait de l'embargo international, les migrations de travail de la classe moyenne éduquée vers la Jordanie ou en transit vers d'autres pays arabes importateurs de main d'œuvre qualifiée et enfin les réfugiés fuyant la répression exercée par le régime ou les violences locales.

La Jordanie est sans doute le principal pays de transit pour le demi-million d'Irakiens qui déposent une demande d'asile sur le territoire ou dans l'ambassade d'un pays occidental et qui pouvaient bénéficier des programmes de réinstallation *via* le regroupement familial, entre 1991 et 2003. Selon certaines estimations, il y a, fin 2002, environ 300 000 Irakiens en Jordanie que l'on peut rattacher à l'une ou l'autre des catégories migratoires décrites ci-dessus.

En raison de ces facteurs, le roi Abdallah II connaît le caractère problématique du dossier Irakien. En 2003, il s'est d'abord abrité derrière « la nécessité de respecter l'intégrité territoriale de l'Irak ou derrière des considérations humanitaires pour ne pas trancher — « a no-position position », selon l'expression d'un diplomate jordanien ²⁵ ». Mais en participant à cette coalition, le Royaume a finalement révélé son positionnement pro-étasunien.

Durant la phase préliminaire aux combats, la Jordanie s'oppose à la démarche étasunienne alors même que des troupes supplémentaires sont déployées sur son sol en prévision d'une intervention contre le régime de Saddam Hussein. L'Irak était encore

²⁵ DROZ VINCENT P., *ibid*, p. 556.

dans la phase d'inspection de son arsenal militaire par les agents de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) que les États-Unis accroissaient leurs dispositifs militaires en Jordanie, comme à Bahreïn, Djibouti, Koweït, Oman, Qatar, en Arabie Saoudite, en Turquie et aux Émirats Arabes Unis. En juillet 2002, plusieurs journaux jordaniens indiquent que des forces spéciales américaines ont été déployées en Jordanie, dans l'objectif de collecter des informations cruciales (permettre aux renseignements de mener des opérations de repérage) dans l'éventualité d'une guerre contre l'Irak. Interviewé par le quotidien jordanien Al Rai, le Ministre de l'information jordanien Mohammed Edwan nie alors la situation.

Cette position ambiguë de la Jordanie a perduré durant les mois qui ont suivi. A l'instar des autres dirigeants arabes de la région et de la quasi-totalité de l'opinion publique du pays, le discours du roi comportait une critique de la décision étasunienne. Il condamnait ouvertement la guerre. Le 1 août 2002, Abdallah II déclare au *Washington Post* que la guerre serait une erreur, susceptible de plonger toute la région dans le chaos²⁶. De l'autre, l'alliance avec le président Bush dans la guerre contre le terrorisme n'était pas dénoncée et le souverain assurait les États-Unis de son soutien.

Laszlo Csicsmann considère que « si le monarque avait choisi de répondre aux demandes de ses soutiens internes, il aurait perdu la confiance de l'Occident ²⁷ » en ne s'engageant pas dans cette guerre. Il met donc son territoire à disposition de l'armée des États-Unis. Des batteries antimissiles Patriot sont installées dans la ville de Safawi, à mi-chemin entre Amman et la frontière irakienne, pour empêcher tout bombardement irakien contre Israël et les autres pays de la région. Le Roi continue de nier sa participation aux opérations en Irak, conscient de l'effet négatif qu'un tel engagement pourrait avoir sur l'opinion jordanienne.

Quand l'opération *Iraqi Freedom* est effectivement lancée le 19 mars 2003, « les forces spéciales de la coalition sont entrées en Irak par la Jordanie pour éliminer les missiles SCUD menaçant Israël²⁸ ». Jusqu'à la fin de la première phase de combat, le 1 mai 2003, le Royaume a ainsi soutenu les forces armées de la Coalition et participé à la

²⁶ KESSLER Glenn, SLEVIN Peter, "Abdullah: Foreign Oppose Attack; Jordanian King to Urge Bush to Focus on Peace in Mideast, Not Invasion of Iraq.", *Washington Post*, 1 August 2002.

²⁷ CSICSMANN L., art. cit., p. 190, "If the monarch chose to meet the requirements of his domestic supporters he would lose the confidence of the West".

²⁸ PALKA Eugene, GALGANO Francis, CORSON Mark, "Operation Iraqi Freedom : A Military Geographical Perspective", in *Geographical Review*, vol. 95, n°3, 2005, pp. 373-399, p. 377, "Coalition special operations forces entered Iraq from Jordan to eliminate the SCUD missile threat against Israel".

chute du régime de Saddam Hussein. Un diplomate français résume ainsi le rôle jordanien : « c'était le hub logistique pour les américains intervenant en Irak ²⁹ ».

Cette guerre préemptive, c'est-à-dire visant un régime qui n'était pas encore coupable de violation de la légalité internationale, a provoqué des séquelles encore vivaces. Des réfugiés irakiens ont afflué vers leur pays de résidence, et l'économie du Royaume a été impactée par le démembrement de son voisin irakien.

Conséquences de la chute du régime ba'athiste, les restrictions à la sortie de population de l'Irak ont été levées. Entre 2003 et 2004, des mouvements de retour vers l'Irak et de sortie de l'Irak s'opèrent. Mais en 2005, l'attribution d'attentats à des terroristes irakiens, va entraîner un durcissement des conditions d'entrées sur le territoire jordanien. Les visas sont délivrés de manière sporadique, et leur durée est réduite. A partir de 2006, les flux de réfugiés irakiens sont redirigés vers la Syrie par une politique de sélection restrictive. Au-delà de la question humaine, le principal problème posé à la Jordanie par le démantèlement de l'État irakien est l'arrêt des livraisons énergétiques à un tarif préférentiel.

La Jordanie s'est donc engagée dans une des guerres les plus controversées de ces quinze dernières années, participant au *regime change* en Irak. Il s'agira, dans la seconde partie de ce travail, de voir comment le positionnement jordanien a été négocié et a fait l'objet de contreparties de la part des États-Unis. Durant les « soulèvements arabes », ce partenariat jordano-étasunien s'est poursuivi, la Jordanie prenant à nouveau des positions en adéquation avec la diplomatie étasunienne dans la région.

1.2.1 Les « printemps arabe » et l'engagement affirmé dans la Coalition de lutte contre l'Organisation État islamique.

L'entrée de la région Afrique du Nord, Moyen-Orient dans la période qualifiée un peu rapidement peut-être de « printemps arabe », a inauguré des bouleversements majeurs, dont la Jordanie continue de subir les conséquences. Ces soulèvements ont posé au pays de la zone des questions de politique étrangère extrêmement complexes. Abdallah II a suivi une ligne politique assez proche des États-Unis durant la période tout en préservant son régime contre les critiques occidentales.

²⁹ Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

1.2.1.1 La politique étrangère du roi Abdallah II durant les « printemps arabes ».

Le maintien du ministre des Affaires étrangères, Nasser Judeh, à son poste depuis février 2009, alors que six premiers ministres se sont succédés durant la même période³⁰, « vise probablement à rassurer les alliés clefs de la Jordanie, les États-Unis et l'Arabie Saoudite que sa politique étrangère demeure inchangée³¹ ». En effet, alors que la Jordanie, comme ses voisins régionaux, était touchée par une vague de contestation interne, le pays a tenu à donner des signes externes de stabilité. Entre 2011 et 2015, la Jordanie a continué de s'insérer dans les coalitions militaires créées sous l'impulsion de l'Europe et des États-Unis.

Sur la Libye

Le Royaume hachémite a été parti prenante de l'opération en Libye dont l'initiative franco-britannique était soutenue par les États-Unis. Cet engagement a pris diverses formes. Le pays a mis à disposition ses forces aériennes, notamment pour la fourniture d'aide humanitaire à destination de la population libyenne. Le Roi mettait d'ailleurs en avant le caractère humanitaire de l'intervention jordanienne en Libye. Mais l'aviation jordanienne a également servi d'appui à la mise en place de la zone d'exclusion aérienne qui a permis les frappes contre les positions des combattants restés fidèles à Mouammar Kadhafi.

En mai 2011, la Jordanie s'était rangée du côté de l'opposition libyenne de manière assez franche. Le Royaume a officiellement reconnu le Conseil national de transition (CNT), instance dirigeante des insurgés libyens qui œuvraient pour le départ du chef de l'État. Son ministre des Affaires étrangères souligne que le CNT est le représentant légitime du peuple libyen et l'interlocuteur qui exprime leurs aspirations, ajoutant que la Jordanie nommerait un envoyé permanent à Benghazi pour renforcer la coordination avec le CNT.

Le positionnement jordanien lors de l'opération menée sous égide de l'OTAN n'était pas exempt de considérations économiques. Des opportunités d'investissement se dessinaient en vue de la reconstruction du pays. Le royaume envisageait de pourvoir investir dans les secteurs de la santé, de l'industrie pharmaceutique, de l'agro-

³⁰ Nader Al Dahabi, Samir AL Rifai, arouf Al Bakhit, Awn Al Khasawneh, Favez Trawneh et Abdallah Ensour.

³¹ Economist Intelligence Unit, "Jordan – Country Report", nov. 2011, p. 12.

alimentaire et de l'éducation. Dans un contexte de dégradation de la situation économique du pays, du fait des conséquences de la crise syrienne, ce choix était assez opportuniste. Quatre ans après l'intervention, le chaos libyen persiste et fait du territoire une zone d'implantation de cellules de l'OEI, menaçant tout le Maghreb. Ces espoirs économiques se sont donc effondrés.

Sur la Syrie

La position jordanienne sur la Syrie a également suivi l'orientation occidentale. Dès 2011, la crise syrienne a été au cœur des préoccupations du monarque et de la société jordanienne. Les relations syro-jordaniennes et la proximité des deux pays ont rapidement fait peser la crainte d'une contagion de la crise en territoire jordanien.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdallah II en 1999 et celle de Bachar al-Assad en 2000, la Jordanie et la Syrie ont développé une forte coopération bilatérale, notamment sur le plan économique. Cette coopération était le signe de l'amélioration des relations entre les deux pays, même si des divergences ont demeuré sur nombre de questions régionales, concernant notamment le rapport avec Israël et sur la question de l'ordre américain dans la région. Les frictions ponctuelles entre les deux pays ont été sans commune mesure avec les tensions extrêmes qui caractérisaient les contacts entre les deux pays durant la direction d'Hussein et de Hafez al-Assad.

Dans les premiers mois de la crise syrienne, le roi Abdallah II a maintenu une « position équilibrée³² ». La Jordanie prônait un règlement politique de la crise syrienne, excluant toute implication militaire dans le conflit qui prenait corps sur sa frontière Nord. En raison de la proximité géographique des deux pays, tout déclenchement d'un conflit ouvert contre Bachar al-Assad aurait inévitablement constitué une menace pour la stabilité du territoire jordanien. Le Royaume s'est attaché à promouvoir une transition maîtrisée pour la Syrie. Alors que le Maghreb et le Moyen-Orient vivaient depuis décembre 2010 « une situation historique³³ », le souverain hachémite prenait une position pro-réformatrice sur la Syrie qui était aussi celle de ses alliés occidentaux. Les États-Unis allaient même plus loin. Dans un discours sur le Moyen-Orient daté du 19 mai 2011, Barack Obama saluait la révolte des peuples contre leurs dirigeants autoritaires, considérant que l'intérêt étasunien résidait dans le soutien aux manifestants, en déclarant : « nous avons la possibilité de montrer que l'Amérique se soucie plus de la

³² AL HUSSEINI Jalal, « La Jordanie face à la crise syrienne », in BURGAT François *et al.*, *Pas de printemps pour la Syrie*, Paris, La Découverte, 2013, pp. 282-288, p. 286.

³³ BILLION Didier, « Éditorial », in *Revue internationale et stratégique*, n°83, 2011/3, pp. 53-56, p. 53.

dignité du marchand de rue à Tunis que de la force brute du dictateur ³⁴». Il s'agissait pour la diplomatie étasunienne de promouvoir, comme cela est la tradition, l'expansion d'un modèle libéral en soutenant « au Moyen-Orient et en Afrique du Nord une réforme politique et économique qui soit capable de satisfaire les aspirations légitimes des simples gens dans l'ensemble de la région ³⁵».

Dès les premiers symptômes de militarisation du conflit opposant le régime de Bachar al-Assad et les diverses catégories de ses opposants, Amman a maintenu un dialogue afin de convaincre le président syrien de la nécessité d'organiser la transition politique pour son pays. Les deux chefs d'État se sont entretenus par téléphone à deux reprises au printemps 2011 et le chef de Cabinet du Roi s'est rendu à Damas pour rencontrer Assad et lui montrer « ce qui se fait en Jordanie comme modèle, pour tenter de l'aider dans certains secteurs ³⁶». Le Premier ministre jordanien Al Bakhit et son homologue syrien Adel Safar ont œuvré au renforcement des relations entre les deux pays, soulignant la confiance de la Jordanie quant à « la capacité de la direction syrienne à affronter la contestation en cours dans le pays au mieux des intérêts de la Syrie et de son peuple ³⁷». Abdallah II considérait en effet qu'Assad pouvait être le leader d'importantes réformes du système syrien afin que la contestation interne cesse. La peur de la contagion était dans toutes les têtes et la chute brutale de Bachar Al-Assad n'aurait qu'accélééré un tel phénomène. En outre, son départ aurait donné un signe positif aux contestataires jordaniens que le Palais voulait museler.

Entre 2011 et 2013, la position jordanienne sur le conflit syrien est passée d'une volonté de dialogue et de neutralité militaire fidèle à une tendance lourde de la politique extérieure du pays à un engagement plus offensif sur la scène régionale et internationale. Constatant le refus de son homologue de dialoguer réellement avec ses partenaires internationaux, Abdallah II a durci sa position. Au mois d'août 2011, le souverain appelait à la fin immédiate de la violence et octroyait son soutien aux sanctions de la Ligue Arabe à l'encontre de la Syrie dont la première était l'exclusion du pays en tant que membre de l'organisation. En novembre 2011, il est le premier chef d'État arabe à s'exprimer en faveur d'un départ de Bachar Al-Assad. L'Union

³⁴ Discours de Barak Obama sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, 19 mai 2011, IIP Digital, United-States of America Embassy, disponible sur : <http://iipdigital.usembassy.gov/st/french/texttrans/2011/05/20110519192631x0.6943432.html#axzz3fUGuIeT>, consulté le 13 juillet 2015.

³⁵ Discours de Barak Obama sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, art. cit.

³⁶ Interview du Roi Abdallah II pour la BBC, 14 novembre 2011.

³⁷ Article non-signé, « Bakhit, Safar discuss liberal ties, security », *The Jordan Times*, 12 mai 2011.

Européenne prenait elle aussi des mesures contre le clan Assad en décidant du gel des avoirs de treize de ses parents ou proches collaborateurs³⁸.

Si la diplomatie hachémite affirme alors la nécessité de réformes profondes en Syrie et se prononce pour un changement à la tête de l'État syrien, le pays reste prudent sur l'option militaire. Dans une interview du 19 janvier 2012, accordée à la chaîne de télévision américaine PBS, le Roi dit s'en remettre au consensus arabe sur la pertinence d'une action militaire en Syrie. Mais l'échec des négociations engagées au sein de la société internationale – durant le processus de Genève – n'a fait que limiter encore les marges de manœuvre de la Jordanie. En outre, l'utilisation d'armes chimiques dans le conflit syrien a accéléré le processus de marginalisation du clan Assad. La coopération militaire en faveur de l'opposition syrienne pour protéger les frontières du Royaume s'est alors engagée tandis que la France et la Grande Bretagne prenaient position en faveur de la levée de l'embargo sur les armes à destination de Damas.

En avril 2013, la Jordanie a accepté d'accueillir sur son sol des forces armées étrangères, principalement étasuniennes. Outre des personnels de commandement étasuniens venus travailler aux côtés des forces jordaniennes, le pays s'est doté d'une nouvelle batterie de missiles Patriot. Les armées jordaniennes ont été formées à la détection d'armes chimiques et des avions de combat de type F16 ont été positionnés prêts à l'emploi, notamment sur la base aérienne d'Azraq, l'une des plus importantes du royaume, située dans le gouvernorat de Zarqa. Le 5 mai 2013, le secrétaire adjoint à la Défense des Etats-Unis, Ashton Carter, était en visite en Jordanie et s'est rendu auprès des troupes américaines en stationnement dans le pays.

La Jordanie se devait alors de sécuriser sa frontière avec la Syrie et le Royaume a également décidé de former des membres de la rébellion syrienne dite « non jihadiste », en collaborant avec les occidentaux et l'Arabie Saoudite, livrant des armes aux rebelles et prenant part au programme *Train and Equip*.

En parallèle, la Jordanie n'a pas totalement rompu ses liens avec le régime syrien mais le ton est monté, Bachar al-Assad déclarant que la Jordanie était tout aussi exposée au conflit que la Syrie. Certains observateurs ont pu y voir une menace à peine voilée de la part de Bachar al-Assad. La Jordanie a aussi renforcé son dialogue avec la Russie. Le travail réalisé en faveur d'une solution politique à la crise syrienne ne s'est pas arrêté,

³⁸ Décision 2011/273/PESC du Conseil, 9 mai 2011, concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie.

Amman œuvrant sur tous les fronts. Le 23 mai 2013, le pays accueillait une réunion des Amis de la Syrie à Amman, s'attirant les foudres de Damas qui accuse le Roi de travailler avec les ennemis de la Syrie. Les négociations n'ont pas permis d'avancer et l'opposition syrienne n'est jamais parvenue à s'unifier, elle reste extrêmement morcelée. L'Armée syrienne libre n'a pas été en position de lutter contre les troupes loyalistes malgré quelques victoires significatives. Le programme *Train and Equip* pourra difficilement faire des rebelles qu'il entend former et armer un *game changer* sur le théâtre syrien.

Le 29 juin 2014, la proclamation d'un État islamique par Abou Bakr al-Baghdadi, Ibrahim Awad al-Badri de son vrai nom, n'a fait que complexifier encore la situation en Syrie et en Irak. Le calife autoproclamé revendique alors le contrôle de larges territoires irakiens et syrien, semblant combler le vide d'États en proie à des guerres intestines et en déliquescence. L'affirmation de ce nouvel acteur va dès lors catalyser l'attention et reléguer les questionnements sur la personne de Bachar al-Assad au second plan. Parmi les pays arabes, comme parmi les États occidentaux, les agendas divergent. La Jordanie va s'orienter très clairement dans la lutte contre le terrorisme de l'Organisation État Islamique.

1.2.1.2 Le tournant engendré par l'engagement dans la Coalition contre l'OEI, une « coalition of the determined ».

Traditionnellement soucieux de **se préserver d'une implication trop directe** dans des crises susceptibles de bouleverser ses fragiles équilibres intérieurs, le **Royaume hachémite a rompu, en 2014, avec sa posture** consistant à soutenir l'action de l'Occident contre le jihadisme international **dans la discrétion**. A la différence des interventions militaires en Irak et en Libye, l'insertion de la Jordanie dans la Coalition internationale de lutte contre l'Organisation État islamique a fait l'objet d'une promotion publique.

Devant l'avancée de l'OEI en Irak et en Syrie, le Royaume a décidé, à la mi-septembre 2014, non seulement **d'accueillir sur son territoire les appareils de la Coalition** participant aux opérations aériennes contre l'OEI, mais aussi de **participer directement aux bombardements** en Irak et en Syrie, tout en continuant de prendre une part active au **programme *Train & Equip***, destiné à former des troupes rebelles syriennes. « La Jordanie va prendre le rôle de porte-avion de la Coalition internationale

contre Daesh » déclarait un commandant de l'armée française en charge du dossier jordanien à l'État-major des armées dès le mois d'août 2014. Et en effet, dès les premiers mois de la mobilisation contre l'OEI, la Jordanie a été la destination privilégiée pour les avions des armées de la Coalition. La France, la Belgique, la Hollande, les Émirats Arabes Unis ont disposé leurs F-16 et autres avions de combats sur le sol jordanien. Les soldats de la coalition s'y sont positionnés, en premier lieu les troupes étasuniennes qui sont 1700 actuellement déployées en Jordanie³⁹.

La détermination du souverain jordanien est apparue clairement lors de son discours au Conseil de sécurité des Nations Unies le 24 septembre 2014. Il parle de la nécessité d'une « coalition des déterminés, capable de combattre la menace dans la force et détermination⁴⁰ ». La sémantique est ici révélatrice de l'engagement, il ne s'agit plus d'agir dans le secret et de nier la participation aux opérations militaires mais d'être un membre déterminé de la coalition mise sur pied.

Abdallah II s'est personnellement investi dans la lutte contre le terrorisme de l'Organisation dont les ramifications dépassent le théâtre syro-irakien et a développé une doctrine liant les mouvements jihadistes entre eux. C'est le premier des principes qu'il énonce lors de son discours devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le 24 septembre 2014 en déclarant : « la menace ne réside pas qu'en Syrie et en Irak, mais également au Sinaï, en Libye, au Yémen, au Mali, dans la corne de l'Afrique et ailleurs⁴¹ ». Ce discours fait le lien entre Boko Haram, les Chebabs somaliens, al-Qaïda et l'OEI, une seule et même menace à traiter comme telle. La Jordanie œuvre pour coaliser autour d'elle les États menacés par ce que le Roi considère comme un cancer dont les métastases ne cesseront de se multiplier si les efforts pour lutter ne sont pas maintenus à un très haut niveau et de manière multidimensionnelle.

Cette détermination procède de la conviction que le **jihadisme**, perçu comme une version extrême de la salafisation de la contestation politique dans le monde arabe, représente un **danger existentiel** pour le Royaume comme pour la dynastie hachémite. Ce positionnement, conforme aux attentes des États-Unis et de l'Europe, est **porté par**

³⁹ SHARP Jeremy, "Jordan: Background and U.S. relations", *Congressional Research Service*, 2 déc. 2014, p. 3.

⁴⁰ Discours du roi Abdallah II devant le Conseil de sécurité de l'ONU le 24 septembre 2014, http://kingabdullah.jo/index.php/en_US/speeches/view/id/545/videoDisplay/0.html, "Coalition of the determined — one that can combat the threat with consistency and resolve".

⁴¹ Discours du roi Abdallah II, loc. cit., "The threat is not only in Syria and Iraq, but also in Sinai, Libya, Yemen, Mali, the Horn of Africa and more".

le roi Abdallah II contre une partie de l'establishment et de l'opinion publique ; il n'est **pas simplement le reflet des pressions des États-Unis** sur leurs alliés qui cherchent à **arabiser la coalition**. Cette **rupture**, dans un pays qui n'avait conduit aucune opération militaire directe à l'étranger depuis plus de quarante ans, montre à quel point la menace perçue est d'importance.

Les forces armées jordaniennes ont mené des raids contre les positions de l'OEI en Irak puis en Syrie depuis la mi-septembre 2014. Les 75 à 85 avions jordaniens, dont 60 F-16, ont été mobilisés pour les opérations anti-OEI. La fréquence des frappes jordaniennes a augmenté après l'assassinat d'un pilote jordanien par l'OEI relatée dans une vidéo diffusée par l'Organisation le 3 février 2015. Abdallah II a alors promis une réponse impitoyable de son pays. Durant le mois de février, l'aviation jordanienne a réalisé un cinquième des sorties aériennes en Syrie et dans la province d'al-Anbar, à l'ouest de l'Irak.

Les missions de recueil de renseignements, en collaboration avec les Etats-Unis, sont également au cœur de l'effort jordanien. Le Royaume s'est aussi chargé d'armer certaines milices sunnites et kurdes prêtes à combattre contre l'OEI, usant des liens avec les populations sunnites de l'ouest de l'Irak. Les Forces spéciales jordaniennes ont également été aux côtés des troupes étasuniennes lors de la tentative échouée de secourir le journaliste James Foley, otage des jihadistes pendant deux ans et exécuté en août 2014.

Les formes de coopération entre les armées occidentales et la Jordanie sont donc nombreuses dans la lutte contre l'OEI. La Jordanie apparaît comme le pilier arabe de la Coalition. Cela est devenu d'autant plus vrai avec le déclenchement de l'opération militaire au Yémen qui a détourné les armées arabes du théâtre syro-irakien.

Les choix de politique étrangère décrits ici montrent l'engagement jordanien aux côtés des États-Unis et plus généralement de l'Occident. La Jordanie n'a refusé d'entrer dans aucune des coalitions menées par les États-Unis depuis la définition de leur nouvelle doctrine d'action pour le Moyen-Orient. Mais l'orientation jordanienne fait l'objet de fortes critiques en interne qui souvent se confondent avec la critique du pouvoir et son renoncement aux réformes politiques profondes auxquelles aspire une partie de la population du pays. Des critiques que les difficultés économiques ne font que renforcer, notamment au sein des Transjordaniens, soutiens traditionnels du régime.

Dès lors, le pouvoir jordanien s'attache à maintenir un contrôle stricte de la contestation pour en limiter l'impact afin d'assurer la stabilité et la pérennité de son régime.

1.3 La gestion complexe d'une opinion opposée aux choix de politique étrangère jordaniens.

Malgré les contorsions rhétoriques d'Abdallah II et de ses gouvernements successifs, le peuple exprime de manière récurrente son opposition aux décisions de politique étrangère qui accompagnent l'action des États-Unis dans la région.

La Jordanie a fait « le choix de l'alliance proche mais discrète avec les Américains, déployant des trésors de bonne volonté récompensés par des aides accrues et des gestes symboliques. Mais le rapport entre le régime hachémite et sa société est dangereusement ébranlé : la trop grande proximité avec les États-Unis d'un régime qui ne veut pas renouveler la mise à l'écart de la Jordanie entre 1990 et 1994 après le choix d'une position singulière par le roi Hussein provoque une coupure avec la société ⁴²».

1.3.1 Le décalage entre la politique étrangère d'Abdallah II et les orientations de sa population.

La question de l'opinion publique est d'importance en Jordanie. Même si le pays n'est pas une démocratie d'opinion, l'expression contestataire n'y est pas nulle. La population, à travers les manifestations et les médias, exprime son ressenti face au positionnement pro-étasunien du Royaume et son engagement dans des opérations militaires touchant ses voisins arabes. Ces manifestations d'hostilité à la politique étrangère jordanienne résultent d'un long processus « d'autonomisation des opinions publiques par rapport aux idéologies officielles ⁴³».

Philippe Droz Vincent considère d'ailleurs que « la coupure entre dirigeants et gouvernés, caractéristique des régimes autoritaires, est amplifiée par le poids des

⁴² DROZ VINCENT Philippe, « Fonctionnement, perpétuation et perspectives des régimes syrien et jordanien », in *Moyen-Orient : pouvoirs autoritaires, sociétés bloquées*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p 305, disponible sur : www.cairn.info/moyen-orient-pouvoirs-autoritaires-societes-bloquee-9782130547167-page-297.htm, consulté le 9 juillet 2015.

⁴³ EL OIFI Mohammed, « L'opinion publique arabe entre logiques étatiques et solidarités transnationales. », in *Raisons politiques* n°19, 2005, pp. 45-62, p.46, URL : www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2005-3-page-45.htm.

événements extérieurs⁴⁴». Il apparaît en effet que les mouvements de solidarité envers les Palestiniens, l'expression du rejet de la guerre en Irak, l'opposition à la lutte contre l'OEI, ont été autant d'occasions de critiquer le régime jordanien lui-même. La politique étrangère pro-étasunienne ravive le sentiment de frustration des Jordaniens qui le traduisent par une critique du Palais et du gouvernement : « le rejet de la politique américaine finit par rejoindre la contestation des régimes⁴⁵». Bien que, et cela est d'importance, la forme monarchique du régime reste une ligne-rouge franchie par une portion très minime de l'opposition. Il convient donc de regarder de plus près les réactions des Jordaniens face aux choix de leur souverain. Pour ce faire, la définition suivante de l'opinion publique sera retenue :

« L'opinion publique diffère de l'opinion individuelle dans la mesure où il ne s'agit pas seulement d'un point de vue isolé, d'une évaluation personnelle de la réalité, mais d'une conception partagée par plusieurs personnes ou par un groupe constitué concernant un problème public donné. Les opinions deviennent publiques lorsqu'elles font l'objet d'une préoccupation et d'une discussion collective et sont mises par conséquent sur l'agenda politique⁴⁶ ».

Le caractère collectif de l'opinion est observable sous des formes diverses. Les manifestations spontanées, répondant à une action décidée par les responsables politiques, telle la participation à une action militaire, en sont un exemple. Mais les médias, les pétitions, le boycott relatent également l'opinion des populations. D'une manière générale, la population jordanienne est largement hostile à l'ordre étasunien au Moyen-Orient. D'une manière générale, les Jordaniens refusent les implantations militaires dans leur pays. Dans une étude datée de 2005, le programme des Nations Unies pour le Développement, interrogeait les populations en Algérie, au Maroc, au Liban, en Palestine et en Jordanie sur ce point. Parmi les personnes interrogées, sur l'implantation de bases étrangères dans leur pays, le taux de refus plus élevé est celui de la population jordanienne, à 97%, quand il est de 87% en Algérie⁴⁷.

⁴⁴ DROZ VINCENT P., *ibid*, p. 556.

⁴⁵ DROZ VINCENT P., *ibid*, p. 556.

⁴⁶ EL OIFI Mohammed, « L'opinion publique arabe entre logiques étatiques et solidarités transnationales. », in *Raisons politiques*, n°19, 2005/3, pp. 45-62, consulté le 4 juillet 2015.

⁴⁷ *Arab Human Development Report, 2004*. Programme des Nations unies pour le développement, New York, 2005, cité dans un article signé de la rédaction, *Le refus des bases étrangères*, Cartes et Graphiques, Le Monde Diplomatique, juillet 2005, disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/opinionmusulmane>, consulté le 3 septembre 2015, annexe 5.

L'ambiguïté de la position jordanienne lors de l'opération *Iraqi Freedom* s'explique en grande partie par la connaissance qu'avait Abdallah II de l'opposition de sa population à cette intervention dont l'objectif affiché était le *regime change*. Et de fait, le peuple jordanien s'est très largement opposé à la guerre menée contre Saddam Hussein. Il en a résulté une situation de double discours jordanien. Le monarque accusait publiquement les Etats-Unis de mener une guerre illégitime tout en y participant : « la rue manifestait en soutien de Saddam Hussein tandis que les Américains utilisaient des bases dans le désert pour leurs opérations de bombardement aérien ⁴⁸ ».

Durant tout le processus ayant mené au déclenchement de la guerre et durant l'intervention *Iraqi Freedom*, « les commentaires de la presse arabe et le courrier des lecteurs montrent un sentiment généralisé d'isolement et d'échec. Le journal Al-Ahram, dans son édition du 27 février 2003 parle d'« une véritable défaite psychologique avant la guerre », le terme de *nakba* (désastre) étant couramment employé ⁴⁹ ». Pour la société jordanienne, à l'instar des sociétés des autres Etats arabes, le sentiment d'affront n'était que renforcé par la résistance du gouvernement turc aux pressions des États-Unis, tandis qu'Abdallah II s'incline et se trouve incapable de convaincre Washington de leur méprise. Pis encore, la presse révèle le soutien logistique de la Jordanie durant l'opération. Il faut noter ici l'impact des réseaux transfrontaliers d'information qui transmettent des messages participant de l'extension de la vindicte populaire parmi les populations d'États voisins.

Le rejet de la politique étrangère d'Abdallah II n'a fait que grandir avec le déclenchement des combats. Les manifestations prennent alors de l'ampleur, et les Jordaniens organisent leur mouvement de contestation à l'aide des outils modernes de communication. Les envois de mails et de messages textes sont un moyen de mobilisation. Une grande campagne de boycott des produits étasuniens s'organise en solidarité avec les Irakiens. Le Mc Donald d'Amman est délaissé tandis que les Jordaniens refusent d'acheter les produits et services de nombreuses firmes telles : Coca Cola, Pepsi, Burger King, Tide, Pampers, Heinz, Johnson and Johnson, Philip Morris, Nestle, Timberland, Estee Lauder, Hasbro and Sara Lee. Un boycott est embrassé par 15 formations politiques. Le leadership revient aux organisations professionnelles composées en large partie de membres des Frères musulmans. Le mouvement ravive le

⁴⁸ LAVERGNE M., art.cit, p. 8.

⁴⁹ DROZ VINCENT P., *ibid*, p. 556.

soutien aux Palestiniens en révolte alors qu'Israël a déclenché l'Opération rempart fin mars 2002. La campagne prendra la forme d'une confrontation avec le gouvernement. Un puissant vecteur du boycott fut la fatwa du sheikh Yusuf Qaradawi dissuadant les musulmans d'acheter tout produit israélien ou étasunien. « On ne peut pas imposer au gouvernement ce que l'on veut, mais on peut faire ce que l'on veut ⁵⁰ », tel est le mot d'ordre de Qaradawi.

La réponse du gouvernement au mouvement de boycott a d'abord été prudente, les dirigeants optant pour le *wait and see*. Mais alors que la mobilisation s'est amplifiée, Qaftan al-Majali, alors ministre de l'Intérieur a argué du danger que représentait le mouvement pour l'économie du pays et ses relations commerciales avec l'extérieur⁵¹. Les organes de presse proches du pouvoir se sont ensuite mobilisés contre le boycott, en montrant le bénéfice sur l'emploi de l'implantation d'entreprises étasuniennes dans le pays. Un rapport publié dans le *Jordan Times* du 25 juin 2002 relatait les investissements de Pepsi Cola en Jordanie (250 millions de dollars) et le nombre d'emplois créés par la firme Coca Cola : 1000 emplois directs et 8000 emplois indirects donnés à des Jordaniens. Les articles rappelant les besoins en investissements étrangers de la Jordanie se sont alors multipliés, parlant du boycott comme d'un « suicide jordanien ». Dans le journal Al Ray, possession de l'État, le célèbre éditorialiste Hani Kayed écrivait, « d'un point de vu patriotique, boycotter les produits israéliens et américains est une bonne chose, mais si on examine sa situation d'un peu plus près et dans une perspective économique, le boycott se fait à nos dépens, et pas contre les États-Unis. Des statistiques récentes montrent que plus de 20 000 familles seraient sans revenus à cause des effets du boycott qui a touché un nombre important d'entreprises et de restaurants ⁵² ». Des journaux indépendants, tel Al-Sabil, ont riposté en diffusant l'information du boycott à l'extérieur de la Jordanie, révélant les liens de coopération économique entre nombre d'entreprises et leurs contreparties israéliennes et étasuniennes.

La contestation dépasse largement le cadre de la « rue ». De nombreuses pétitions qui émanaient de l'establishment politique ont circulé. Les Jordaniens critiquent la politique du Palais qui a mis à l'écart l'opinion et ses représentants en gouvernant par lois temporaires et par décrets depuis 2001. Les réponses gouvernementales ne se limitèrent pas à des éditoriaux de presse et des déclarations ministérielles comme il

⁵⁰ KILANI Sa'eda, "Boycott Fever in Jordan", in *Middle East Report*, n° 226, 2003, pp. 24-27., p. 25.

⁵¹ Journal Al Ray, 19 juin 2002.

⁵² KILANI S., art. cit., p. 27

conviendra de le souligner ci-après par l'analyse des mécanismes de mise à l'écart de l'opposition et de contrôle de l'opinion.

Pour la Jordanie, le prix de la guerre contre Saddam Hussein intervient avec la plus grande violence dès le 7 août 2003, lorsqu'un attentat à la voiture piégée contre l'ambassade de Jordanie fait 17 morts et plus de 60 blessés. Colin Powell demande lors le soutien de la Ligue arabe envers la Jordanie. Le 9 novembre 2005, trois attentats-suicides contre des grands hôtels d'Amman sont perpétrés par des jihadistes irakiens et font 57 victimes. Ils sont revendiqués par Abu Mus'ab al-Zarqawi, jihadiste jordanien qui opérait en Irak (il fut tué en 2006). L'attaque dont le but est d'exprimer l'hostilité des jihadistes à l'allié étasunien et à la monarchie a profondément choqué les Jordaniens et n'a fait que renforcer l'opposition à tout engagement aux côtés des États-Unis. Or, la peur des représailles était l'un des motifs de rejet de l'engagement jordanien. C'est également cette peur qui motive les opposants à la lutte contre l'OEI en Syrie et en Irak.

En s'engageant résolument dans la Coalition contre l'OEI, la monarchie a de nouveau opéré un **choix majeur de politique étrangère sans s'assurer du soutien de son opinion publique**. Celle-ci, au mieux, a adhéré sans enthousiasme à cet engagement, et au pire, s'y est montrée farouchement opposée. Ces réserves se comprennent en termes pragmatiques - les Jordaniens ne veulent pas perdre leurs fils dans cette guerre. Mais l'opposition est également idéologique. L'anti-américanisme demeure prégnant, ainsi que l'idée selon laquelle des musulmans ne doivent pas tuer d'autres musulmans. En termes sécuritaires, la peur du chaos domine au sein de l'opinion qui craint que l'engagement dans cette guerre n'entraîne la Jordanie dans un engrenage. A ce titre, la crise déclenchée par **la capture par l'OEI, fin décembre, du pilote jordanien Maaz al-Kassasbeh s'est rapidement transformée en véritable enjeu d'unité nationale**.

A la mort du pilote, brûlé vif par des terroristes de l'Organisation État islamique, un sentiment d'union nationale s'est exprimé en Jordanie, et le Roi a appelé à l'unité. Un sondage réalisé par le Gouvernement jordanien entre le 15 et le 17 février 2015⁵³ révèle l'évolution de la perception des Jordaniens vis-à-vis de l'OEI. En février 2015, 95% des interrogés considèrent l'OEI comme une organisation terroriste, une hausse de 33 points par rapport au relevé du mois d'août 2014 et de 23 points par rapport à celui de

⁵³Center for Strategic Studies, University of Jordan, Publications and Surveys, Government Polls, disponible sur : <http://www.jcss.org/Photos/635608078830183108.pdf>, consulté le 12 juillet 2015.

décembre 2014. En outre, 83% des Jordaniens interrogés considèrent que les actions menées par l'OEI menacent la stabilité régionale, quand 77% d'entre eux le percevait déjà en décembre 2014. Les sondés considèrent à 92% que l'OEI est la menace principale à laquelle fait face la Jordanie.

Pour 87% des interrogés, la participation de la Jordanie à la guerre contre l'OEI est un engagement proactif dans la protection des intérêts et la sécurisation du royaume, 86% répondant oui à la question « cette guerre est-elle notre guerre ? ». 60% des répondants étaient en faveur de la poursuite des frappes aériennes contre l'OEI telles qu'elles étaient menées au moment du sondage, quand 15% se déclaraient en faveur d'un engagement de troupes au sol, en coopération avec les alliés arabes de la Jordanie. Ces résultats doivent être considérés avec prudence puisqu'ils sont d'origine gouvernementale. Ils relatent en outre un soutien au Front d'Action Islamique de seulement 1.6% des sondés, ce qui semble très faible, au regard de l'assise sociale dont jouit le parti.

Si ce ralliement aux frappes contre l'OEI s'explique et se révèle du fait de l'assassinat particulièrement violent de l'un des leurs, l'union nationale n'a pas supplanté totalement les critiques des Jordaniens vis-à-vis de l'engagement en Irak et en Syrie. Un diplomate jordanien déclarait à l'agence de presse Reuters que l'assassinat du pilote « avait éliminé, pour un temps, les questions concernant la participation à la Coalition, mais que les problématiques sous-jacentes demeuraient ⁵⁴ ». La diffusion de la vidéo relatant la mort du pilote le 3 février 2015 a même renforcé la colère d'une partie de la population. Dans un reportage réalisé au lendemain de la diffusion de la vidéo de l'assassinat du pilote, la chaîne Euronews recueillait les témoignages de membres de la tribu Karak dont était issu le défunt. Les Jordaniens interrogés expriment un malaise certain en déclarant : « Nous n'avons aucun intérêt dans cette guerre », « qu'est-ce qu'on fait en Syrie, c'est ça, ils veulent jeter nos enfants en Syrie ? C'est pas nos affaires ⁵⁵ ».

L'opposition à la démarche militaire contre l'organisation État islamique a également mobilisé la matrice religieuse. Pour les Jordaniens, dont l'écrasante majorité est de

⁵⁴ NAKHOUL Samia, "Insight: Jordan takes no chances in confronting homegrown Jihadis", *Reuters*, 26 fév. 2015, "This has removed for the time being the question of Jordan being part of the coalition, but the underlying issues are still there".

⁵⁵ « Après la mort du pilote, les Jordaniens critiquent l'intervention en Syrie », *Euroneuws*, 3 fév. 2015, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=HkkveSfhWDk>, consulté le 5 août 2015.

confession musulmane sunnite, la guerre contre les jihadistes de l'OEI était d'abord perçue comme une lutte contre des musulmans sunnites. Des populations qui, en Syrie et en Irak, ont en partie été cooptées par l'OEI en raison de leur sentiment de persécution qu'il soit fondé ou non. En la matière, les Frères musulmans ont été les fers de lance de la critique contre l'engagement du Roi contre les terroristes takfiristes.

1.3.2 La mise à l'écart des contestataires, le contrôle de l'opposition.

La prise de décision en politique étrangère en Jordanie n'est pas le fait du monarque seul. Elle résulte, comme le démontre Vincent Legrand, du travail d'un petit cercle de pouvoir, raison pour laquelle une analyse des groupes restreints, *small group*, permet de mieux en déchiffrer le fonctionnement. Le Roi, et quelques-uns de ses très proches conseillers, s'attellent à définir la politique extérieure du Royaume. L'élite décisionnelle exerce selon lui le rôle que jouent les institutions dans un système démocratique. C'est-à-dire que ces élites, en exerçant leur rôle de conseil, font œuvre de contrepoids et de contrainte dans le processus de décision qui peut être comparable à celui joué par les groupes de pression, le Parlement ou les agences gouvernementales.

Néanmoins, le Roi reste le principal concepteur de la politique extérieure et prend les décisions en dernier ressort. Hussein disait de la paix avec Israël que c'était « sa paix », dans l'objectif de désamorcer la critique contre le traité de Wadi Araba, faisant de son rejet une critique de la monarchie elle-même. De manière générale, « le Parlement jordanien est tenu à l'écart des discussions des questions de politique étrangère ». Cela était d'autant plus vrai durant le règne du roi Hussein, qu'aucune élection législative ne s'est tenue entre 1967 et le 8 novembre 1989. Le peuple n'est donc pas consulté sur le positionnement externe du pays. Laurie Brand considère même qu'une « délibéralisation » politique s'est opérée au milieu des années 1990 en lien direct avec les considérations de politique étrangère de cette période. Cette logique s'est poursuivie à l'arrivée au pouvoir d'Abdallah II qui, peu après son accès au trône, dissout le Parlement et gouverne par décret. Durant les trois premières années de son règne, « le Roi a stabilisé son pouvoir sur trois piliers : une légitimité politique améliorée, de nouvelles élites dirigeantes et un contrôle autoritaire hérité ⁵⁶ ».

La Jordanie connaît alors un fort mouvement de restriction des libertés publiques, justifié par la lutte contre le terrorisme. Abdallah II s'attache à limiter drastiquement les

⁵⁶ SCHLUMBERGER Oliver, BANK André, "Legitimacy, and Regime Stability in Jordan", in *The Arab Studies Journal*, vol.9/10, n°2/1, 2001/2002, pp. 50-72, p.50.

marges de manœuvre de l'opposition. En août 1999, afin de découpler les enjeux politiques jordaniens des affrontements entre Israéliens et Palestiniens, il fait fermer les bureaux du Hamas dans le pays et expulser certains des leaders de l'organisation palestinienne. Durant l'*intifada* de 2000, les manifestations de soutien aux Palestiniens sont durement réprimées. « Le régime a fait preuve d'une politique de quasi tolérance-zéro pour les démonstrations de soutien aux Palestiniens en révolte⁵⁷ ». Des manifestants ont été arrêtés pour avoir mis en danger « la sécurité et la stabilité du pays ». En octobre 2000, une marche ayant rassemblé presque 20 000 personnes a été violemment réprimée par les forces de sécurité. Les rassemblements de mai 2001 rencontrèrent la même fermeté de la part du régime.

Entre juin 2001 et juin 2003, les élections législatives ont été reportées *sine die*, sous prétexte d'un contexte international tendu. Durant cette période, « le régime a fait passer 205 lois temporaires et d'urgence (dont beaucoup sont les rênes de la délibéralisation depuis lors), c'est plus que sur la totalité de la période allant de l'indépendance en 1946 jusqu'à 2001. L'amendement du code pénal a également rétréci les libertés politiques et fait des journalistes des marionnettes du pouvoir⁵⁸ ». Pour légiférer en l'absence de Parlement, le Gouvernement s'est appuyé sur une interprétation très large de l'article 94, paragraphe 1 de la Constitution. Cet article permet en effet au Gouvernement de légiférer, avec l'approbation du Roi, sur des dépenses urgentes, ne pouvant être reportées⁵⁹. La question se pose de savoir si le changement du code pénal entre dans ce que la Constitution indique comme des dépenses urgentes ne pouvant être reportées. Il est clair que le Roi poursuit ainsi la « délibéralisation » politique qui vise à limiter les protestations internes souvent motivées par le rejet du positionnement jordanien sur les dossiers régionaux.

⁵⁷ RUSSEL Lucas, « Jordan; The Death of Normalization with Israel », in *Middle East Journal*, vol. 58, n°1, 2004, pp. 93-111, p. 111, "The regime demonstrated a near" zero-tolerance-policy" of public demonstrations in support of the uprising".

⁵⁸ CISCSMANN L, *ibid.*, p. 111, "The regime passed some 250 temporary and emergency laws (many reining in liberalization still further), more than it had from since in dependence in 1946 until2001." The amendment of the penal code also narrowed political liberties and treated journalists as puppets of the regime".

⁵⁹ Constitution telle que publiée au Journal Officiel du 4 mai 1958, Article 94: (i) * *In cases where the National Assembly is not sitting or is dissolved, the Council of Ministers has, with the approval of the King, the power to issue provisional laws covering matters which require necessary measures which admit of no delay or which necessitate expenditures incapable of postponement. Such provisional laws, which shall not be contrary to the provisions of the Constitution, shall have the force of law, provided that they are placed before the Assembly at the beginning of its next session, and the Assembly may approve or amend such laws. In the event of the rejection of such provisional laws, the Council of Ministers shall, with the approval of the King, immediately declare their nullity, and from the date of such declaration these provisional laws shall cease to have force provided that such nullity shall not affect any contracts or acquired rights.*

Le rôle des services de sécurité dans la vie publique s'est fait de plus en plus pesant, avec le durcissement, en 2001, de la législation sur la presse, sur les réunions publiques et sur les municipalités. Les procès expéditifs devant les cours de sûreté de l'État et la poursuite des arrestations (notamment celle de l'ancienne députée et défenseur des droits de l'homme Toujan al-Faisal en mai 2002) n'ont fait que rétrécir encore l'espace pour la contestation politique.

En parallèle, une commission royale est chargée de rédiger un nouveau plan économique définissant un cadre de lutte contre le chômage. La campagne *Jordan First (Al-Urdun Awalan)*, est lancée en octobre 2002 et des moyens importants sont déployés pour en faire la promotion auprès de la population. Des badges sont distribués aux Jordaniens et des drapeaux du pays flanqués du nom de l'opération sont hissés sur les édifices institutionnels. « L'objectif de la campagne *Al-Urdun Awalan* était de détourner l'attention des questions internationales pour les orienter vers les développements internes : les questions économiques ont émergé comme principal sujet de débat public ⁶⁰». La stratégie utilisée valide l'idée d'un décalage entre politique externe et aspiration populaire. Mais cette méthode n'a pas empêché qu'affrontements éclatent entre islamistes et forces de l'ordre à Ma'an, pour la quatrième fois depuis le début de la libéralisation économique en 1989.

En 2003, pour tenter d'amoindrir les critiques de l'opposition quant à la participation aux opérations en Irak, Abdallah II « applique la démocratisation défensive et réinstalle le Parlement ⁶¹». Une fois encore la stratégie n'a pas désamorcé la mobilisation de l'opposition. Au contraire, celle-ci se renforce. La réponse gouvernementale ne tarde pas et tient dans la mise en place d'une législation répressive en 2005 qui interdit l'utilisation des mosquées comme espace politique et limite l'activité des syndicats professionnels. Or, les organisations professionnelles forment une élite bien intégrée dans la structure du régime et se sont transformées au cours de l'histoire politique du pays en espace de contestation, prenant le relais des instances fortement contrôlées que sont les partis politiques. En s'attaquant à ces organes, le Palais entend donc cibler le cœur des mouvements d'opposition politique. Ces derniers se voient contraints de limiter leurs débats à des questions apolitiques, et une instance est créée pour sanctionner toute violation de la loi.

⁶⁰ CSICSMANN L., *ibid.*, p. 111. “The aim of *Al-Urdun Awalan* campaign was to shift attention from international issues to internal development: economic issues emerged as the main topic of public debates”.

⁶¹ LARZILLIERE P., *ibid.*, p. 33.

En outre, le Comité d'entente national mis en place en 2005, et dont la mission est de préparer un *Agenda national pour la réforme économique et politique du pays*, voit ses réflexions balayées par trois événements extérieurs que les conservateurs jordaniens vont utiliser pour reporter les réformes : l'élection législative égyptienne de 2005 qui voit les Frères musulmans gagner 20 sièges au Parlement égyptien, les attentats du 9 novembre 2004 contre trois hôtels d'Amman faisant 60 victimes, et les élections législatives de 2006 dans la Bande de Gaza qui font du Hamas la force majoritaire au Parlement. La réflexion sur les réformes est à nouveau reportée pour cause de contexte régional tendu.

L'initiative *We are all Jordan* de 2006 n'a pas non plus permis l'accélération du processus de réforme politique. Et l'intronisation de Nader Dahabi au poste de Premier ministre le 22 novembre 2007 n'a fait que renforcer cette tendance puisque le Roi lui donnait pour mission de recentrer sa politique sur les affaires sociales et économiques dans sa lettre de désignation⁶², n'évoquant pas la nécessité d'une action sur le plan des droits politiques. Une loi de juillet 2008 est ensuite venue limiter le financement des Organisations non gouvernementales, obligeant ces dernières à soumettre l'approbation de leur financement extérieur par le Conseil des Ministres. En août 2010, la législation s'attelle à restreindre la liberté d'expression sur Internet.

Le mouvement de répression de l'opposition politique ne fera que croître dans le contexte des « soulèvements arabes ». Un décret royal promulgué le 18 septembre 2012 restreint drastiquement la liberté de l'information en énonçant : « *les publications électroniques d'information, de recherches, d'articles ou de commentaires sur les affaires internes ou externes du royaume doivent être inscrites au préalable pour obtenir une licence du Service de presse et publications* » (article 49)⁶³. En juin 2013, quelques 300 sites d'information ont été bloqués sur tout le territoire. Classé au 136^{ème} rang en 2013 par Reporter Sans Frontière pour la liberté de la presse, la Jordanie a reculé au 141^{ème} rang sur 180 en 2014, la presse papier se faisant de plus en plus ostensiblement le relais des positions de la monarchie. Un raid policier organisé le 4 juin 2014 contre la chaîne irakienne *Al-Abassiya*, basée à Amman, connue pour son opposition au Premier ministre irakien Nouri Al-Maliki, s'est soldé par l'arrêt des

⁶² Lettre de désignation de Nader Dahabi, 22 novembre 2007, disponible sur : http://www.kingabdullah.jo/index.php/en_US/royalLetters/view/id/149.html, consulté le 8 juillet 2015.

⁶³ Information relayée par Reporter Sans Frontières, « Neuf sites d'information bloqués en Jordanie », 9 juillet 2014, disponibles sur : <https://fr.rsf.org/jordanie-neuf-sites-d-information-bloques-09-07-2014,46606.html>, consulté le 13 août 2015.

programmes. S'en suivit l'arrestation de l'ensemble de l'équipe de journalistes inculpés pour terrorisme quelques jours plus tard. En juillet de la même année, 9 sites d'information ont été fermés parce qu'ils prenaient des positions qui ne convenaient pas au Palais.

Les promesses politiques de cette période se sont avérées au mieux cosmétiques et l'opposition s'est également vue muselée au moyen d'une redistribution économique qui entre en contradiction avec l'orientation libérale prise depuis les années 1990 en partenariat avec le FMI. La monarchie jordanienne se trouve au croisement d'influences paradoxales : les instances internationales comme le FMI incitent à la mise en place d'une politique de réduction des dépenses publiques, mais cette politique affecte principalement les Transjordaniens et contribue à affaiblir le soutien dont la monarchie dispose à l'intérieur du pays. Cependant, ce même soutien dépend aussi de ce que la Jordanie peut obtenir de ses bailleurs de fonds internationaux.

Avec le début des opérations contre l'OEI, les mesures sécuritaires ont encore été renforcées. En août 2014, Abdallah II a consolidé son contrôle des forces armées jordanienes en adoptant des amendements constitutionnels. Il s'octroie ainsi le pouvoir de **nommer, seul, le CEMA et le chef des services des renseignements**. Ces manœuvres ont également préparé la mise en place d'un ministère de la Défense.

Le **moratoire sur la peine de mort**, appliqué depuis 2006, a été **rompu en 2014**. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'homme, Zeid Ra'ad al-Hussein, a alors exprimé sa préoccupation face à ce retournement législatif. Ce durcissement est illustré par l'exécution de 11 prisonniers de droit communs, pendus le 21 décembre 2014.

En représailles de l'assassinat du pilote jordanien, la djihadiste irakienne Al-Richaoui, dont l'OEI demandait la libération, est pendue aux côtés de Ziad Karbouli, un responsable d'Al-Qaida. Face à la montée du danger terroriste, les autorités ont procédé à un véritable tour de vis sécuritaire qui s'est traduit par un **nombre croissant d'arrestations et le recours de plus en plus fréquent à une juridiction d'exception, la Cour de sûreté de l'État**. Cette pression sécuritaire ne vise pas seulement les salafistes jihadistes mais vise aussi les Frères musulmans.

« Sans vouloir aller, pour l'instant en tous cas, jusqu'à l'éradication des Frères musulmans, ils les ont bien affaiblis. Ils sont en position de force, les cercles de

*pouvoir de la droite nationaliste jordanienne se sont renforcés. Les frères musulmans en prennent pour leur grade*⁶⁴».

Le gouvernement a tout de même évité une véritable escalade. La plupart des jugements se sont soldés par des peines de trois mois d'emprisonnement. **La stratégie des autorités a ainsi consisté à maintenir une pression sécuritaire continue, en augmentation régulière**, sans aller jusqu'à la rupture.

Au regard des éléments décrits, il semble clair que le pouvoir mène une politique étrangère impopulaire et que la contestation qui en est le corrélat est muselée par des mécanismes de contrôle stricts de l'expression politique. Le Roi Abdallah II ne prend pas une position externe en fonction des aspirations de son peuple, de son identité arabe ou du sentiment anti-étasunien de la population jordanienne. Alors que lui-même est un parfait anglophone, très apprécié des médias étasuniens, le décalage instauré dès le départ entre le souverain et son peuple ne semble pas se réduire. Il s'agira dans la seconde partie de ce travail, de montrer que, si la politique étrangère jordanienne suscite une opposition interne - que le Palais s'attache à limiter dans la mesure où elle entraîne une contestation plus générale de la politique des gouvernements successifs - les gains économiques qui en découlent sont d'ordre vital pour le pays. Leur suppression pourrait provoquer des réactions sans commune mesure avec la contestation observée jusqu'à présent dans le royaume. « La participation à des opérations militaires contribue à justifier des demandes de soutien. C'est toujours un jeu qui rapporte⁶⁵ » confie un diplomate français ayant travaillé sur le dossier jordanien durant plusieurs années.

⁶⁴ Entretien avec un diplomate français, annexe 1.

⁶⁵ Op Cit, annexe 1.

2 Un choix de politique étrangère permettant l'exploitation d'une rente géo-stratégique, favorisant l'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale et internationale.

Il s'agit dans cette seconde partie de démontrer que la Jordanie capte une rente géo-stratégique qui participe au maintien du régime. Cette rente repose sur la double utilité, interne et externe, de l'outil militaire jordanien. En externe, l'armée rend des services militaires conditionnant la captation de la rente. En interne, aux côtés des services de renseignements, elle participe à la répression de la contestation, comme cela a été souligné en première partie, mais constitue également un vecteur de redistribution de cette rente. Or, la redistribution favorise le maintien de l'allégeance de la population Transjordanienne qui remplit les rangs de l'armée, alors même que les transjordaniens ont moins profité des réformes de libéralisation économique que la population jordanienne d'origine palestinienne. Dès lors, le financement disproportionné du secteur de la Défense, largement supérieur aux autres pans de l'économie, est socialement accepté et la militarisation croissante du règlement des crises régionales a donc une utilité politique pour la monarchie hachémite.

Enfin, les éléments attestant de l'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale et internationale seront soulignés. L'activisme jordanien semble reposer sur la plus grande stabilité du pays comparativement à ses voisins en crise. Il s'agira de montrer qu'Abdallah II en prend la mesure et entend jouer un rôle grandissant sur le plan diplomatique.

2.1 Des choix de politique étrangère permettant au pays de combler certaines des faiblesses structurelles par la captation d'un soutien économique et militaire vital pour le pays.

Les choix de politique étrangère décrits en première partie de cette étude permettent à l'économie du pays de capter une rente substantielle. En 2011, 4,8% du PIB jordanien est le fruit des aides de pays du Golfe. Cette rente s'appuie sur certains avantages jordaniens qui font du pays un allié important pour ces bailleurs de fonds. C'est notamment sa position géographique et son outil militaire, particulièrement

professionnel, qui permettent au pays de mettre en place une captation de la rente que l'on peut qualifier de géo-stratégique.

Le concept de rente géo-stratégique est principalement développé en sciences économiques. Il s'applique généralement à l'étude des rapports entre deux économies faisant état d'un différentiel de taille majeur. Dans ce modèle, il existe d'une part, une grande économie, le plus souvent industrielle, et de l'autre, une petite économie dont l'industrie est peu développée. Ce modèle a été appliqué à l'étude de petites économies insulaires, telles l'Île de Guam ou encore la Polynésie française, mais il s'agit de montrer qu'il peut être appliqué au cas de la Jordanie dans ses rapports avec les États-Unis et l'Arabie Saoudite.

L'idée centrale contenue dans la notion de rente géo-stratégique est que la petite économie peut choisir de rendre des services publics non marchands à une grande économie, le plus souvent industrielle, afin d'en tirer une rente participant à son équilibre budgétaire. La petite économie va ainsi « produire un service «public», «non marchand», «invisible», tel que par exemple la «défense nationale», la «dissuasion nucléaire», «l'influence géo-stratégique et diplomatique internationale⁶⁶», au bénéfice de la grande économie. Le terme «public» a ici le sens qu'on lui donne dans la théorie des biens « publics » à savoir : la consommation collective non exclusive, qui signifie que la consommation d'un citoyen ne diminue pas celle d'un autre et qu'on ne peut exclure un consommateur sans exclure tous les autres. Le terme «non marchand» signifie qu'il n'existe pas de marché, et donc pas de prix de marché international pour ce service. Le terme «invisible» signifie qu'il s'agit d'une exportation de service. Il faut souligner qu'en situation d'autarcie, la petite économie ne produirait pas ce service, pour son seul usage interne.

Enfin, la production de ce service non marchand, nécessite des facteurs spécifiques au petit pays. L'exemple de l'installation d'une base militaire remplaçant l'investissement dans un porte avion permet d'illustrer cette dernière hypothèse. En échange du service dit non marchand, la grande économie va financer la petite par des transferts internationaux améliorant ainsi sa sécurité. Ce choix de la petite économie est dit de spécialisation et s'ancre dans la division internationale du travail, basée sur l'exploitation d'un avantage comparatif.

⁶⁶ POIRINE Bernard, « Rente géo-stratégique et avantage comparatif des petites économies insulaires », in *Revue française d'économie*, n°4, vol. 8, 1993, pp. 87-119, p. 98.

La Jordanie est une petite économie. Elle n'est pas dotée d'une industrie nationale qui lui permette de subvenir aux besoins de sa population par l'import ou l'export des biens et services marchands. Le pays connaît ainsi des difficultés pour maintenir un budget en équilibre. Ses principaux soutiens économiques sont les États-Unis et l'Arabie Saoudite dont la puissance économique dépasse très largement celle de la Jordanie. Le PIB courant de la Jordanie en 2014 est estimé à 35,83 milliards de dollars par la Banque mondiale⁶⁷, tandis que celui des États-Unis atteint 17,42 billions de dollars la même année, c'est 500 000 milles fois plus. Quant à l'Arabie Saoudite son PIB équivaut à 22 fois celui de la Jordanie. Ces données permettent d'appliquer la notion de la rente au cas de la Jordanie dans ses rapports avec ces puissants alliés.

La captation de la rente géo-stratégique par la Jordanie repose notamment sur la position géographique avantageuse de la petite monarchie située au cœur de l'échiquier moyen-oriental. Cette position géographique est source d'un avantage comparatif permettant la production des services non marchands rendus par la Jordanie à ses alliés, particulièrement les États-Unis. La Jordanie détient un avantage comparatif qui lui permet de se spécialiser dans la fourniture de services d'ordre militaires, en mettant son territoire à disposition de ses partenaires stratégiques. Pour les États-Unis, la Jordanie apparaît comme une zone d'implantation militaire privilégiée, dans le cadre de la poursuite d'une politique moyen-orientale remodelée après les attentats du 11 septembre 2001. C'est en outre un État dont la stabilité ne peut que favoriser la sécurisation de leur allié le plus fermement défendu, l'État d'Israël. La Jordanie joue en effet le rôle d'État tampon entre l'État hébreu et ses ennemis arabes. Elle sépare aussi l'Arabie Saoudite de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran, trois États considérés par l'Arabie Saoudite comme étant le cœur d'un « arc chiite » perçu comme hostile, une conception saoudienne qui sera détaillée plus loin.

Le rôle d'État tampon joué par la Jordanie n'est pas récent. Durant la période coloniale, la terre jordanienne a opportunément offert de quoi mettre à distance les puissances rivales française et britannique. Puis, la Jordanie a permis à la couronne britannique de freiner les ambitions d'Ibn Saoud dans les années 1930. Depuis 1948, le Royaume est aussi un rempart national arabe aux vellétés expansionnistes de l'État d'Israël, ce qui n'a été que renforcé par la signature de la paix fixant une frontière israélo-jordanienne qui n'a pas été remise en cause depuis lors. Pour la Jordanie, la paix

⁶⁷ Données disponibles sur le site de la Banque Mondiale, pages Données, par pays, disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/jordanie>, consulté le 4 juin 2015.

avec Israël est allée de pair avec la fourniture d'un soutien étasunien économique et militaire important. En étant le socle des bonnes relations jordano-étasunienne, la paix a permis aux Jordaniens de fournir des services militaires aux États-Unis, comme cela a été vu en première partie de ce travail.

La théorie de la rente géo-stratégique constate en outre que dans la petite économie, les ressources (notamment la main d'œuvre et le capital) se trouvent détournées du secteur « productif » vers le secteur injustement appelé « improductif », c'est-à-dire le secteur de production du service non marchand échangé avec la grande économie. Nous verrons que tel est le cas en Jordanie où l'appareil militaire est largement financé par rapport aux autres secteurs et qu'il joue ainsi le rôle de secteur improductif surdimensionné dans l'économie du pays. Il convient de comprendre comment, dans les relations de la Jordanie avec ses alliés stratégiques, chacune des parties convient à des échanges qui sont sources de bénéfices mutuels.

Ce qu'il importe de souligner ici, ce sont les dividendes que la Jordanie sait pouvoir obtenir en contrepartie de son positionnement pro-étasunien. Le Royaume dégage une rente géo-stratégique par ses échanges avec les États-Unis, mais également avec les États du Golfe.

2.1.1 Une alliance jordano-étasunienne permettant l'acquisition d'un soutien économique et militaire de premier plan pour le Royaume hachémite.

La relation jordano-étasunienne remonte au début des années 1950. Si elle ne relève d'aucun traité formel, elle est d'ordre stratégique, voire existentiel. La Jordanie et les États-Unis ont coopéré sur nombre de dossiers régionaux. L'alliance est définie comme une relation, formelle ou non, caractérisée par une coopération sécuritaire entre deux ou plusieurs États souverains, nécessitant un engagement et qui induit des bénéfices pour l'ensemble des parties. La Jordanie représente un allié d'une telle importance que « les pressions américaines ou la conditionnalité démocratique associée aux prêts d'ajustement structurel du FMI sont inexistantes avant 1989 dans le cas jordanien, du fait de l'importance stratégique du pays ⁶⁸».

⁶⁸ DROZ VINCENT Philippe, « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe », in *Revue française de science politique*, Presses de Science Po, vol. 54, 2004/6, pp. 945-979, p. 958.

L'impact du lien jordano-étasunienne dépasse le seul cadre de la politique étrangère. La reconfiguration des équilibres internes en Jordanie, du fait de la libéralisation économique, a favorisé le développement d'un outil militaire dont la mission première est, cela semble évident, d'assurer la sécurité du territoire jordanien, mais qui constitue aussi un vecteur de redistribution à destination des populations transjordaniennes, appauvries par les politiques d'ajustement structurel, puisque ces politiques ont limité les subventions à la consommation et réduit le volume d'emplois publics dans lesquels les Transjordaniens sont majoritaires.

Le renforcement du lien jordano-étasunien s'est opéré avec la signature de la paix jordano-israélienne et surtout à partir de l'accession au pouvoir d'Abdallah II en 1999. En s'engageant à un accord de paix avec Israël, le roi Hussein avait su saisir l'occasion de devenir un allié majeur des États-Unis au Proche-Orient et d'obtenir une hausse des aides qui participent au maintien de l'économie du pays. Déjà, la Jordanie était parvenue « à obtenir l'allègement de sa dette par un « accrochage au wagon (*bangwoning*) du processus de paix d'Oslo ⁶⁹ », alors même que sur la période 1980-2007, le pays faisait partie des États les plus récalcitrants à rembourser leur dette, aux côtés de l'Argentine, du Nigeria, de la Bolivie et de la Russie⁷⁰. Les États-Unis ont effacé 200 millions de 700 millions de dollars de dette jordanienne en septembre 1997. Avec l'adhésion du roi Abdallah II à la politique moyen-orientale de Washington, ce soutien s'est renouvelé.

Cette orientation jordanienne est à mettre en lien avec les événements de la guerre du Golfe. Pour la Jordanie, l'invasion du Koweït par Saddam Hussein et la guerre menée contre ce dernier en 1991, par une coalition internationale dirigée par les États-Unis, a ouvert une période de dégradation de ses relations avec les États-Unis et les États arabes.

Alors que l'Égypte, l'Arabie Saoudite et la Syrie décident de participer à la coalition internationale contre l'Irak de Saddam Hussein, le Royaume hachémite opte pour la neutralité bienveillante vis-à-vis de Bagdad qui fournit 95% du pétrole brut du royaume. La Jordanie refuse d'engager son armée contre un allié économique majeur et dont la population entretient des liens familiaux importants avec les Jordaniens. Marc Lavergne considère que le roi Hussein fut « contraint d'endosser le sentiment populaire,

⁶⁹ DROZ VONCENT P., Art. cit, p. 967.

⁷⁰ Voir sur ce point GAILLARD Norbert, « Le lancinant problème de l'insolvabilité des États, in *Politique étrangère*, 2014/2, pp. 139-149, p. 142.

et dut afficher sa sympathie pour l'Irak envahisseur du Koweït⁷¹». La première conséquence de cette décision fut l'abandon de la Jordanie par les États-Unis aggravé par l'ostracisme que subit le Royaume de la part des pays arabes. La conséquence en a été la plus grave crise économique qu'ait connue le pays depuis son indépendance en 1946. En signant la paix avec Israël et en définissant une politique pro-occidentale, la Jordanie a su recouvrer la confiance des États-Unis après cet épisode douloureux. Les ressources externes provenant du géant étasunien se sont renouvelées en contrepartie du positionnement jordanien.

2.1.1.1 L'aide économique apportée par les États-Unis.

Les aides étasuniennes à la Jordanie ont été dispensées depuis 1951 et 1957. « La totalité des aides américaines depuis cette date et jusqu'au budget 2013 atteint 13,83 milliards de dollars⁷² ».

Avec l'accession au pouvoir d'Abdallah II, c'est une nouvelle génération qui accède au pouvoir. Les États-Unis y voient une occasion de renforcer encore leur stratégie d'alliance avec la Jordanie. Le premier traité de libre-échange entre les États-Unis et un pays arabe est signé en 2000 avec la Jordanie.

Le Département d'État étasunien publie des chiffres révélateurs. L'aide totale des États-Unis à la Jordanie pour l'année 2002 atteint 250 millions de dollars. L'année suivante, alors que la Jordanie est aux côtés des États-Unis dans la guerre contre l'Irak, 948,642 millions de dollars ont été versés au Royaume hachémite. Cette somme représente presque 1% du PIB de l'année 2003⁷³. Le Roi a négocié son soutien logistique à l'opération *Iraqi Freedom* au prix fort. Le service militaire rendu est chiffré, ainsi qu'une compensation pour le dommage économique lié à l'effondrement d'un partenaire commercial majeur. Le niveau d'aide atteint 701,580⁷⁴ millions de dollars en 2014 alors qu'Amman est engagée dans la Coalition de lutte contre l'OEI, c'est presque 2% du PIB jordanien.

Des aides moins conséquentes sont aussi dispensées sur une base régulière. Le 22 septembre 2008, les États-Unis et la Jordanie ont signé un mémorandum d'entente

⁷¹ LAVERGNE M., *ibid*, p. 10.

⁷² SHARP J., *art.cit*, p.2.

⁷³ Le PIB de 2003 est de 10, 193 milliards de dollars selon les données de la Banque Mondiale.

⁷⁴ Security Assistance Monitor, Data, Economic Aids, By Country, Jordan, disponible sur : http://securityassistance.org/middle-east-and-north-africa/data/country/economic/country/1996/2016/is_all/Middle%20East%20and%20North%20Africa, consulté le 4 août 2015.

entérinant une aide américaine de 660 millions de dollars par an sur une période de cinq ans. C'est le premier accord du genre conclus, par les États-Unis avec un pays arabe. Pour les Jordaniens, cet accord a « réaffirmé le partenariat stratégique et la coopération entre les deux pays ⁷⁵ ». A cette aide dite de « *foreign assistance* » se sont ajoutées des aides économiques (*Economic Support Funds*) dont la tendance est croissante. En 2008, ce furent 561,912 millions de dollars, approximativement les mêmes sommes en 2009 et 2010 puis une baisse en 2011⁷⁶. Afin de soutenir la Jordanie dans la gestion de sa contestation en interne, les aides ont été croissantes depuis 2012.

L'aide économique dispensée par les États-Unis à la Jordanie est composée de transferts de liquidités destinés à 53% au recouvrement de la dette jordanienne. Le reste de l'aide se fait dans le cadre du programme *USAID* dont les cibles sont diverses : promotion de la bonne gouvernance et promotion de la démocratie, préservation des ressources en eau et éducation. En outre, le ministère de l'Agriculture étasunien, en vertu du *Food for Peace Act* de 1949 fournit une aide alimentaire à la Jordanie. Entre 1999 et 2006, 238,52 millions de dollars ont été consacrés à l'achat de céréales. Entre 2007 et 2010, cette aide s'est arrêtée, pour reprendre en 2011 à hauteur de 17 millions de dollars. En septembre 2010, 275.1 millions de dollars sur cinq ans furent attribués à l'amélioration de l'offre en eau pour les ménages et les entreprises des villes d'Amman et de Zarqa.

En septembre 2013, les États-Unis ont annoncé la création inédite d'un mécanisme de garantie pour un prêt souverain jordanien. 120 millions de dollars ont abreuvé ce fonds pour garantir un emprunt jordanien de 1,25 milliards de dollars. En février 2014, lors de la visite d'Abdallah II à Washington, un nouveau renforcement de l'aide financière a été annoncé, offrant cinq ans de garantie étasunienne sur un prêt d'un milliard de dollars. Ces dispositions permettent au gouvernement jordanien de maintenir son accès aux financements internationaux, indispensables au fonctionnement de son économie. Pour les États-Unis, c'est une manière de soutenir la volonté du régime de poursuivre les réformes de libéralisation économique engagées à la fin des années 1990, et qui sont un levier d'intégration supplémentaire de la Jordanie au système économique international. Et, en janvier 2014, les États-Unis ont accordé à Amman une garantie de prêt de 1,25 milliard. En outre, le principe d'une **troisième garantie d'émission**

⁷⁵ SHARP J., *ibid.* p. 11.

⁷⁶ Il faut noter que les budgets sont votés en début d'année. L'anticipation des « soulèvements arabes » était relativement difficile, voire impossible, ce qui explique le décalage des aides d'une année par rapport aux événements. Ce n'est pas le cas pour les aides militaires étant donné la planification des interventions par les États-Unis.

obligatoire du Trésor des États-Unis est acquis pour l'année 2015, après deux émissions réussies.

Le niveau de revenu de transferts capté par la Jordanie est donc colossal. Les chiffres présentés montrent que la position d'allié le plus fidèle des États-Unis dans la région rapporte beaucoup au Royaume jordanien. Pour la théorie de la rente géostratégique, les échanges qui résultent de cette relation, qualifié de dépendance par nombre d'analyste, n'est en rien pathologique, elle est logique et même indispensable à la spécialisation internationale selon le principe de l'avantage comparatif. Si l'on reprend les termes de la théorie économique, ce choix de spécialisation jordanien permet d'élever le bien-être collectif dans le pays. A ce volet économique, s'ajoutent des aides militaires d'une importance encore supérieure pour le pays, finançant partiellement la stratégie de « militarisation de la libéralisation économique⁷⁷ ».

2.1.1.2 L'aide militaire des États-Unis et de la Jordanie et le consensus bilatéral sur la militarisation de la libéralisation économique.

Le royaume hachémite, tout en menant des réformes économiques libérales, a continué d'investir massivement dans son outil militaire dans l'objectif de protéger son territoire et de consolider l'allégeance des populations transjordanienues vis-à-vis de la monarchie. Ce choix était corrélé à l'adhésion du Royaume à la politique des États-Unis au Moyen-Orient et soutenu par les gouvernements étasuniens successifs.

Le mécanisme de libéralisation économique s'est traduit par des pertes de pouvoir d'achat pour la population du fait de la limitation des subventions étatiques aux produits de première nécessité, de la réduction des effectifs d'emplois publics, et de la privatisation d'entreprises publiques. Le ministère de l'approvisionnement, qui gérait les subventions à la consommation, a été démantelé et remplacé par un ministère de l'Industrie et du Commerce en 1998. Quand la première vague de libéralisation a été mise en œuvre en 1989, les émeutes qui se déclenchèrent immédiatement dans la ville de Ma'an ont rassemblé, pour la première fois, des contestataires issus de la frange transjordanienne de la population. La contestation s'est étendue au reste de la population. Tel fut également le cas en 1996, après la suppression des subventions sur le

⁷⁷ Dans un article de 2008, Anne Marie BAYLOUNY utilise l'expression « *militarizing welfare* », pour qualifier la politique du régime jordanien en faveur de l'armée.

blé, dont le triplement du prix du pain fut la première conséquence. Les autres produits à base de farine virent leur prix augmenter quand les tarifs éducatifs ont aussi été revus à la hausse. A la fin de l'année 2012, la décision du pouvoir d'augmenter le prix du gaz et du fioul et de réduire les subventions publiques affectées aux produits de base, a déclenché de nouveaux mouvements de protestations populaires impliquant non seulement les Frères musulmans mais également leurs soutiens au sein des tribus bédouines et certains acteurs palestiniens.

Les classes rurales et celles dépendantes des emplois publics furent les plus touchées par la réforme des structures économiques. En 1986, 51,7% des Jordaniens travaillaient dans le secteur public et 39% dans le secteur privé. En 2013, 60,4% des Jordaniens étaient des travailleurs du secteur privé contre 48,3% du secteur public⁷⁸. Or, la dualité de l'économie jordanienne fait que ce sont en majorité les Transjordaniens qui les composent, quand les Palestiniens sont implantés dans le secteur privé de l'économie ou travaillent dans les États du Golfe. En 2000, 91,9% des emplois publics sont à occuper par des Jordaniens majoritairement Transjordaniens, et ce taux est resté supérieur à 86% jusqu'à aujourd'hui. Il faut souligner que l'État jordanien ne produit pas de statistiques prenant en compte le critère ethnique, ce qui rend difficile l'appréciation précise de la part des Transjordaniens dans l'emploi public ou l'armée. Cependant, de nombreuses études soulignent la domination des Jordaniens « de souche » dans l'emploi public⁷⁹.

La pauvreté, que la Banque mondiale considérait comme quasiment éradiquée au milieu des années 1980, a grimpé pour atteindre 30% de la population en 2000⁸⁰. Aujourd'hui, 14,4% des Jordaniens vivent sous le seuil de pauvreté. Le revenu par tête en Jordanie est passé de 1500 dollars dans le milieu des années 1980, à 1000 dollars en 1990 et 850 dollars en 1998⁸¹. En parallèle d'un système de soutien ciblé sur les populations les plus pauvres, *via* le programme comme le Revenu familial

⁷⁸ Etude publiée par le Centre for Strategic Studies, University of Jordan, « Recent developments in the Jordanian Labor Market, 8 mars 2015, disponible sur : <http://www.jcss.org/Photos/635614182783879304.pdf>, consulté le 14 août 2015, consulté le 17 juillet 2015.

⁷⁹ Voir sur ce point l'article de REITER Yitzhak, « The Palestinian-Transjordanian Rift: Economic Might and Political Power in Jordan, in *Middle East Journal*, vol. 58, n°1, 2004, pp. 72-92, disponible sur : <http://www.jstor.org.ezproxy.univ-paris3.fr/stable/4329975>, consulté le 16 juillet 2015.

⁸⁰ MANSUR Ahsan, "Social Aspects of the Adjustment Program: Strengthening of the Social Safety Net," in MACIEJEWSKI Edouard, MANSUR Ahsan (dir.), *Jordan: Strategy for Adjustment and Growth*, Occasional Paper #136, Washington, DC: International Monetary Fund, 1996, p. 58.

⁸¹ GHARAIBEH Abdul Salam, "Nabulsi lauds monetary policy," *Jordan Times*, September 18, 1999, p. 8, cité par BAYLOUNY A-M., *ibid*, p. 296. En 2015, le PIB par habitant est estimé aux alentours de 5000 dollars.

supplémentaire, le Fonds national d'aide, le Fonds Zakat (de solidarité), l'État a « militarisé le bien-être », selon l'expression d'Anne-Marie Baylouny.

Alors que tous les pans de l'économie subissaient d'importantes restrictions budgétaires, que les taxes augmentaient en parallèle de la limitation brutale des subventions publiques sur les produits de consommation, le budget de l'armée jordanienne a continué d'augmenter. Ce fut le seul poste de dépense en hausse durant la période d'ajustement structurel. « Au lieu de maintenir des subventions pour les Jordaniens ou Transjordaniens de manière globale, l'État a commencé à cibler les bénéficiaires de ses largesse sociales sur un sous-groupe de Transjordaniens, les militaires ⁸² ». Ainsi, des coopératives distribuant des produits à des prix préférentiels et des soins médicaux gratuits furent créées à destination des familles de militaires. L'armée, dont l'accès a fait l'objet d'une discrimination particulière afin qu'y dominent les populations transjordaniennes, a été le lieu privilégié de reconfiguration de l'allégeance au régime. Afin de permettre une sélection des personnels militaires en fonction de leurs origines transjordanienne ou palestinienne, la conscription fut supprimée en 1992, au début du processus d'ajustement structurel. Les bénéfices des personnels militaires ont continué d'augmenter durant la décennie 2000, à tel point « qu'un appareil de sécurité plus important, a compromis la capacité de la population à s'organiser contre le gouvernement ⁸³ ».

La diversification des missions de l'armée a permis de justifier des bénéfices sociaux d'envergure pour les militaires et leur famille : accès à la santé, à l'éducation, pensions de retraites élevées quand le reste de la population n'en dispose pas, aide spécifique pour l'accès au logement etc. Les participations à la formation de la police de l'Autorité palestinienne, aux missions de maintien de la paix de l'ONU, à la guerre en Irak, furent autant d'occasions de majorer la rente distribuée aux militaires. A l'occasion de l'opération *Iraqi Freedom*, « la Jordanie a même créé un Institut d'entraînement au maintien de la paix afin de sensibiliser les troupes de la coalition aux questions culturelles ⁸⁴ ». Cette année-là, le budget de la Défense atteignait 9% du PIB. Ce budget était de 3,6% du PIB aux États-Unis. Devenir militaire est le moyen le plus sûr pour continuer de bénéficier de « l'État providence ».

⁸² BAYLOUNY A-M, *ibid*, p 301, "Instead of subsidizing Jordanians or East Bankers in general, the state began to target its social largesse to a sub-group of East Bankers - the military".

⁸³ *Ibid*, p 278, "A larger and stronger security apparatus, now providing important welfare benefits not available elsewhere, compromised the ability of the populace to organize against the government".

⁸⁴ *Ibid*, p 302, "Jordan even instituted a peacekeeping training institute to teach cultural awareness for coalition forces in Iraq".

Ce modèle de militarisation du bien-être à ces limites. À moins que la Jordanie ne devienne un « État-armée », toute la population ne peut être militaire ou appartenir à une famille de militaire. La réforme du système de redistribution des richesses ne peut se limiter uniquement à une militarisation du bien-être.

En outre, la Jordanie a développé sa propre industrie de défense à partir de 1999 avec l'objectif d'augmenter les capacités économiques du pays. L'Agence royale de design et développement Abdallah II a commencé à produire des équipements, des services et à mener des recherches pour l'armée jordanienne et à destination de la zone Afrique du Nord Moyen-Orient. Ce mouvement d'investissement massif dans le secteur de la Défense a été soutenu par les aides étasuniennes à la Jordanie dont plus de la moitié est dédiée à l'outil militaire.

Ces aides sont le cœur de la coopération jordano-étasunienne. Les premières ventes d'armes américaines à la Jordanie ont débuté en 1964 dans un contexte de Guerre froide. L'administration Johnson, qui se refusait jusqu'à lors à fournir des armes aux parties prenantes du conflit israélo-arabe, a ainsi conté une proposition soviétique de vente d'armes au Royaume hachémite que l'Égypte du président Nasser encourageait.

Il s'agit principalement de livrer à la Jordanie les excédents militaires américains, sous forme de don ou de prêt de matériel. Des programmes de formation de l'armée jordanienne sont aussi organisés via ce système d'aide. D'une manière générale, la corrélation entre l'aide des États-Unis à la Jordanie et le soutien jordanien à des opérations militaires est assez claire. Les chiffres du gouvernement étasunien en font état.

En 2003, alors que la Jordanie s'engage à contre cœur dans l'opération *Iraqi Freedom*, l'aide sécuritaire des États-Unis (regroupant le soutien militaire et de police) s'élève à 643 894 698 dollars étasuniens⁸⁵, contre 104 010 889⁸⁶ l'année précédente et trois fois moins l'année suivante. Le service militaire rendu aux États-Unis, en l'occurrence l'intégration à la coalition menant l'opération *Iraqi Freedom*, est chiffrée. Le différentiel constaté ne fait que révéler la méthode jordanienne d'exploitation de la rente géo-stratégique qui permet à son économie de se maintenir. Le niveau d'aide négocié en 2003 est un record qui n'a pas été égalé depuis. A nouveau, la Jordanie est

⁸⁵ Security Assistance Monitor, Data, military Aid by Country, http://securityassistance.org/data/program/military/country/2000/2016/is_all/Global, consulté le 2 août 2015.

⁸⁶ Security Assistance Monitor, loc. cit.

engagée dans la Coalition de lutte contre l'OEI et le budget débloqué par les États-Unis pour l'aide en 2015 et 2016 s'approche du niveau de 2003.

Anne-Marie Laboury considère même que :

« Les déboires économiques des années 1990 ont été en quelque sorte soulagés par la guerre en Irak qui a catapulté les aides américaines à la Jordanie vers de nouveaux sommets et ravivé par la même les secteurs du transport et du tourisme ⁸⁷ ».

« Depuis 2009, la Jordanie a reçu des équipements pour une valeur d'approximativement 81,69 millions de dollars ⁸⁸ ». Le maintien de la flotte de F-16 des Royal Jordan Air Forces (RJAF) repose sur le soutien étasunien. Ces avions sont en outre armés de missiles air-air de moyenne portée (AMRAMM) fournis par les États-Unis à la RJAF en août 2009. En 2015, un nouveau cap est franchi quand un accord de coopération de Défense est signé pour permettre d'accélérer les livraisons d'armes étasuniennes au Royaume hachémite de Jordanie.

Les hélicoptères Balckhawk dont dispose la Jordanie lui ont également été vendus par les États-Unis *via* des mécanismes de financement préférentiels. Un contrat de vente de système de lancement de lances roquettes modernes a été approuvé par le Département d'État le 5 mai 2015⁸⁹, et un autre concernant des patrouilleurs côtiers a été validé le 17 mai⁹⁰. Pour les États-Unis, ces ventes « contribuent à la politique étrangère du pays, en aidant à améliorer la sécurité d'un pays ami qui a été et continue d'être un appui important pour la stabilité politique et le progrès économique au Moyen-Orient ⁹¹ ». Ces armes sont dédiées à la protection du territoire jordanien et de ses frontières et visent à augmenter l'interopérabilité des armées jordanienne et étasunienne. Il s'agit aussi de renforcer les capacités jordaniennes de contre-terrorisme. L'ensemble de l'équipement militaire vendu par les États-Unis à la Jordanie entre dans la gestion

⁸⁷ BAYLOUNY A-M., *ibid*, p.279, «*The economic tress of the 1990s was somewhat alleviated by the Iraq War in 2003, which catapulted US aid to Jordan to new heights and revived the transport and tourism sector*».

⁸⁸ SHARP J., *ibid*. p. 13.

⁸⁹ «Jordan – M31 Unitary Guided Multiple Launch Rocket Systems (GMLRS) Rocket Pods», News Release, n°15-07, 5 mai 2015, Defense Security Cooperation Agency, <http://www.dsca.mil>.

⁹⁰ «Jordan - 35 Meter Coastal Patrol Boats», News Release, n°15-02, 17 mai 2015, Defense Security Cooperation Agency, <http://www.dsca.mil>.

⁹¹ «Jordan – M31 Unitary Guided Multiple Launch Rocket Systems (GMLRS) Rocket Pods», News Release, n°15-07, 5 mai 2015, Defense Security Cooperation Agency, <http://www.dsca.mil>, «*This proposed sale will contribute to the foreign policy and national security of the U.S. by helping to improve the security of a friendly country that has been and continues to be an important force for political stability and economic progress in the Middle East*».

globale des forces en présence au Moyen-Orient, les États-Unis veillant à ne pas altérer l'équilibre des forces, notamment pour ne pas réduire la supériorité militaire d'Israël.

Le caractère central des facilités financières décrites précédemment est lié à l'importance stratégique de la Jordanie pour la politique étasunienne dans la région, mais résulte aussi de la décision de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) de faire de la Jordanie un allié majeur non intégré à l'Organisation. Ce statut a été accordé à la Jordanie en 1996 durant le mandat du président Clinton et au lendemain du traité de paix jordano-israélien. Il permet la mobilisation d'aides économiques et militaires qui ne pourraient être dispensées à la Jordanie dans les mêmes proportions dans le cas contraire.

Dès le 12 avril 2000, soit un an à peine après son accès au trône, Abdallah II se rend au siège de l'OTAN pour y rencontrer les membres de l'organisation. Il les assure de sa disposition à rester un allié majeur de l'organisation. Lors de la visite du souverain au siège de l'OTAN le 9 mars 2015, M. Stoltenberg, secrétaire général de l'Organisation, s'est félicité du rôle clé joué par la Jordanie dans la promotion de la sécurité régionale, estimant que le pays était une force modératrice et un partenaire spécial de l'OTAN. La Jordanie a pris part à des missions dirigées par l'OTAN en Afghanistan, en Bosnie et en Libye. Elle est le premier pays du Dialogue méditerranéen à participer à la Force de réaction de l'OTAN. Les bénéfices découlant du statut d'allié majeur non intégré à l'OTAN sont nombreux et entrent dans les dix catégories suivantes :

- l'initiation de coopération sur des projets de recherche et développement avec le ministère de la Défense américain (DoD) ;
- la participation à certaines opérations anti-terroristes ;
- l'accès à l'achat de munitions anti-tank à l'uranium appauvri ;
- l'accès privilégié à des livraisons de surplus militaire étasunien ;
- la possession de stocks militaires américains conservés hors du territoire des États-Unis ;
- l'accès à la location d'équipements et de matériels pour des projets de recherche et d'évaluation coordonnés ;

- la possibilité d'accès à des financements américains pour l'achat ou la vente d'équipements militaires ;
- la possibilité de mise en place de contrats de maintenance menés par le DoD en dehors du territoire des Etats-Unis ;
- l'accès à des entraînements communs et à la participation à des exercices communs (on peut citer ici le plus emblématique des exercices interarmées mené en Jordanie et à laquelle la France participe : Eager Lion) ;
- l'accès à l'importation de technologie dans le domaine de l'aérospatial.

Plusieurs éléments ressortent de l'étude des aides militaires et économiques versées par les États-Unis à la Jordanie. En premier lieu, les hausses importantes du niveau d'aide sont corrélées aux périodes d'engagement jordanien dans des interventions militaires aux côtés de Washington. Il faut y voir un calcul d'intérêt de la Jordanie qui oriente son économie vers la production de services militaires, selon une logique d'avantage comparatif. Cela est d'autant plus vrai que la libéralisation économique a exposé l'économie du pays à la concurrence internationale, limitant sa capacité de développement industriel dans de nombreux secteurs. Le soutien jordanien à la politique étasunienne au Moyen-Orient induit des contreparties qui favorisent l'équilibre du budget et participent au maintien et au développement de son armée. Les échanges entre États-Unis et Jordanie font état de l'exploitation d'une rente géostratégique par la Jordanie, tel que ce concept est développé par les sciences économiques.

En plus de négocier des transferts de revenus substantiels, le régime jordanien a utilisé l'outil militaire pour redistribuer une rente visant à contrebalancer les pertes économiques liées à la libéralisation chez les populations transjordanienues. Les États-Unis ont validé cette stratégie et ont même encouragé les investissements publics dans le domaine militaire. Or, l'accroissement des missions de l'armée, que des campagnes militaires permettent de justifier, nourrissait cette politique d'investissements massifs.

La redistribution de la rente militaire a visé les populations les plus touchées par la diminution des emplois publics, des subventions d'État et des « services publics », corrélat de la politique d'ajustement structurel. C'est un moyen de renouveler ou de pérenniser leur dépendance vis-à-vis de l'État et ainsi leur allégeance à la monarchie.

Il apparaît donc que la Jordanie a fait un choix pragmatique en se positionnant aux côtés des États-Unis dans leur politique moyen-orientale. La participation aux opérations militaires dans la région, dont le coût en termes de popularité des dirigeants a été rappelé en première partie de ce travail, a permis de reconfigurer le mécanisme d'allégeance vis-à-vis du pouvoir, alors même que les réformes économiques libérales les remettaient en question.

Mais la Jordanie n'est pas liée uniquement aux États-Unis, ses relations avec les pays du Golfe, sont également d'ordre stratégique. La collaboration jordano-saoudienne n'entre d'ailleurs pas en contradiction avec l'alliance jordano-étasunienne puisque qu'États-Unis et Arabie Saoudite sont des partenaires majeurs.

2.1.2 Des liens forts avec les pays du Golfe : de puissants bailleurs de fonds au service de l'économie jordanienne et du maintien de la monarchie sunnite.

Durant la période des « soulèvement arabes », la Jordanie s'est rapprochée du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe, dont l'Arabie Saoudite est le leader. Cette attitude peut être analysée comme du « bandwagoning⁹² » : le rattachement à un leader régional avec qui le différentiel de puissance est grand. La puissance économique limitée de la Jordanie peut expliquer ce choix d'alliance avec la puissance saoudienne, tout comme la proximité géographique de ces deux territoires : la Jordanie a intérêt à se lier au Golfe plutôt que de s'allier à d'autres États de la région en crise et donc particulièrement faibles. La présence du conflit en Syrie, dans le contexte des « soulèvements arabes », a contribué au « bandwagoning » jordanien. Le Royaume, entouré d'États en déliquescence sur ses frontières septentrionales, s'est tourné vers son Sud, plus puissant et perçu comme ayant démontré sa capacité de maintien du *statut quo*. Le « bandwagoning » implique une forte implication de l'État leader, des actions fortes qui donnent de la crédibilité à l'alliance nouée. Le soutien des États du Golfe, Arabie Saoudite en tête, a renforcé la fiabilité de l'alliance en faveur de la Jordanie. Les gains économiques de ce choix ont été considérables pour le Royaume.

⁹² Selon le concept développé par Stephen Walt, qui l'oppose à la notion de « *balancing* » : un alignement vers le camp le plus faible, afin de lutter conjointement contre une menace.

2.1.2.1 Le soutien à l'économie jordanienne par l'Arabie Saoudite et le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG).

Les relations entre la Jordanie et les États du Golfe participent au maintien de l'économie jordanienne de manière significative. Les relations entretenues avec le Golfe ont pris une dimension presque vitale à partir du ralentissement de l'économie mondiale suite à la crise de 2008. La dégradation de l'environnement régional jordanien à partir de la fin de l'année 2010 n'a fait que renforcer le caractère vital de ce soutien. Entre 2005 et 2007, 25% du PIB de la Jordanie résultait d'investissements en provenance des États pétroliers⁹³. En 2008, l'Arabie Saoudite recevait 68% des investissements directs à l'étranger de la Jordanie.

Début mai 2011, la Jordanie a introduit sa demande d'adhésion au Conseil de Coopération des États arabes du Golfe. Pour Amman qui importe 98% de sa consommation énergétique, il fallait retrouver des sources d'importations d'énergie à bas prix. En 2011, le gazoduc égyptien qui fournit la Jordanie et Israël est soumis à des sabotages à répétition depuis le soulèvement populaire en Égypte et du fait de la présence de cellules terroristes dans le Sinaï. Dépendante à 80 % du gaz égyptien pour la production d'électricité, la Jordanie a été directement affectée par ces turbulences régionales : le renchérissement de la facture énergétique est évalué à 16 % du PIB en 2011 (hausse liée à la substitution de l'approvisionnement en gaz à laquelle s'ajoute une hausse de 32 % du prix du pétrole). L'amélioration des approvisionnements en énergie était donc une urgence pour le pays.

Il s'agissait aussi de relancer les investissements étrangers dans le cadre d'une stabilisation des facteurs structurels de l'économie du pays. Pour le Royaume, l'intégration économique avec les États du Golfe semble également un moyen d'étendre l'accès des Jordaniens au marché de l'emploi de ces pays. Or, les remises des travailleurs jordaniens immigrés dans le Golfe sont une source de revenu qui a atteint jusqu'à un quart du PIB du pays ; dans un contexte de net décrochage de la croissance jordanienne depuis 2008, 2,5% en moyenne entre 2009 et 2012, contre 6,9% de moyenne annuelle entre 2000 et 2008.

⁹³ PFEIFER Karen, "Petrodollars at Work and in Play in the Post-September 11 Decade", in *Middle East Report*, n°260, 2011, pp. 18-24, p. 22.

La question du taux d'emploi est d'une importance majeure pour la Jordanie puisque le royaume fait état d'un des taux les plus faibles de la région, avec seulement 36% des personnes en âge de travailler se trouvant effectivement employées, contre 43% pour la région MENA dans son ensemble. Le problème peut être considéré comme structurel puisque, malgré la forte croissance qu'a connue le pays dans les années 2000, le chômage oscille autour de 12% à 13%⁹⁴. La situation est d'autant plus préoccupante pour les dirigeants politiques que le décrochage de la croissance, lié à la crise économique mondiale propagée depuis le marché américain de l'immobilier en 2008, affecte tout particulièrement l'emploi. Ce sont notamment les jeunes et les diplômés de l'enseignement supérieur qui en sont les premières victimes. « Ces derniers représentaient 33% des chômeurs en 2010⁹⁵ », et ce taux s'inscrivait dans une tendance haussière puisque 40 000 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur entrent sur le marché du travail chaque année, alors que l'économie jordanienne ne peut les absorber : 15 000 d'entre eux viennent donc gonfler les effectifs de chômeurs ou inactifs.

Il faut en outre noter que 47% des emplois créés durant la période 2000-2008 l'avait été dans le secteur public, quand le secteur privé favorisait l'emploi de travailleurs étrangers, captant plus de la moitié des créations de postes. Pour ce qui est des travailleurs jordaniens émigrés, ils étaient estimés à 165 000 en 2009.

En période de restriction budgétaire, la création d'emplois publics est difficilement tenable. Or, le marché du travail jordanien est constitué de manière duale : les emplois publics sont réservés en priorité aux Transjordaniens, quand le secteur privé, offrant des emplois peu qualifiés, est occupé par des travailleurs étrangers. Pour le pouvoir, l'impossibilité de créer de l'emploi par la dépense publique constitue une menace politique. En effet, alors que les revendications jordaniennes débutées en 2011 concernent principalement des questions d'ordre économique, la résorption du chômage est urgente.

Le faible taux d'emploi induit en outre une faiblesse du taux d'épargne des ménages, lequel est structurellement négatif. Ainsi, le financement de l'investissement domestique est assuré par l'épargne des travailleurs étrangers qui apparaît exceptionnellement élevée comparativement aux autres pays de la région (à 19 % du PIB en moyenne entre 2000 et 2011). Des travailleurs qui ont pour destination première

⁹⁴ SLIM Dali, « Jordanie : les enjeux de la croissance dans un environnement régional tourmenté », in *Macro Dev*, AFD, n°10, sept. 2013, p.4.

⁹⁵ Loc.cit, p.4.

l'Arabie Saoudite où se trouvent 34,8% d'entre eux. Viennent ensuite les Emirats Arabes Unis (22,7%) devant les Etats-Unis (12,1%).

C'est donc à l'aune de ces considérations économiques qu'il faut lire la demande d'adhésion de la Jordanie au CCEAG en 2011. Des considérations internes qui participent pleinement à la décision d'intégrer une organisation dont l'influence sur la politique étrangère est souvent mise en avant.

La volonté des pays du Golfe était de resserrer les liens avec les deux autres monarchies arabes dotées d'appareils militaires compétents. En effet, l'adhésion de la Jordanie était vue comme la contrepartie de services rendus. En adhérant au CCAEG, le Royaume hachémite deviendrait un allié politique et militaire plus mobilisable encore face aux troubles internes que connaissent les États du Golfe, notamment durant la période des « soulèvements arabes ». La Jordanie, « considéré comme le pays doté de l'arme la plus professionnelle du monde arabe, aurait en effet mis à la disposition du « Bouclier de la Péninsule » du CCG des centaines de membres du personnel de sécurité lors de la répression du soulèvement au Bahreïn ⁹⁶ ». L'analyse de la rente stratégique est ici tout à fait pertinente, la Jordanie a mené une politique de recherche de soutien financier en échange de services militaires. Cette stratégie a été gagnante, puisqu'en 2012, le CCEAG fait un don de 2,5 milliards de dollars à la Jordanie. Le soutien financier du Golfe s'est pérennisé en mai 2013 quand l'organisation a décidé d'une aide aux projets de développement de 5 milliards sur cinq. En outre, l'Arabie Saoudite a attribué 1,4 milliards de dollars d'aide à la Jordanie en 2011⁹⁷. En mai 2013, elle a versé à une nouvelle aide budgétaire de 200 millions de dollars qui s'ajoute à l'annonce d'aide aux projets de développement faite par le Conseil de coopération du Golfe.

Force est de constater que le choix jordanien de demander l'adhésion au CCEAG est le fruit d'un certain pragmatisme. Dans un contexte de forte diminution des ressources budgétaires et des menaces sur les régimes autoritaires qui en découlent, la Jordanie a opéré un rapprochement avec les États les plus riches de la région. Depuis 2011, cette adhésion n'a pas été suivie de réelle coordination entre la Jordanie et ses puissants voisins. Le pays a obtenu des aides conséquentes, sans s'être aligné sur l'agenda de l'organisation. Il faut tout de même noter la participation de la Jordanie et du Maroc aux réunions des ministres des Affaires étrangères du CCEAG, comme ce fut

⁹⁶ LEGRAND Vincent, « La politique étrangère jordanienne dans le « printemps arabe », in *Les Cahiers de l'Orient*, n° 107, aut. 2012, pp. 131-140, p. 134.

⁹⁷ *Jordan Country Summary*, Report 2012, Human Rights Watch, janv.2012, p. 4.

le cas en décembre 2014. Ces réunions font l'objet de déclarations sur les questions de politique régionale et internationale, illustrant une convergence de vue, au moins partiellement.

Si le soutien économique du Golfe est une condition forte des liens jordano-golfiques, c'est aussi pour défendre son modèle monarchique que la Jordanie s'est rapprochée des États de CCEAG.

2.1.2.2 La défense d'un modèle monarchique sunnite grâce au renforcement d'un ordre contre-révolutionnaire.

Le Royaume hachémite détient une place particulière au sein du groupe des monarchies sunnites. A la fois proche des modèles golfiques, mais pas si éloigné des républiques arabes laïques en ce qui concerne le rôle fort tenu par son armée dans le maintien du régime. La vague de contestation dans le monde arabe a poussé la Jordanie à réaffirmer son attachement au camp des monarchies, afin de se battre à leurs côtés pour la défense de son modèle d'organisation politique.

A partir de 2011, la coopération de la Jordanie avec les États du Golfe devait permettre la formation d'un front contre-révolutionnaire. La proposition d'intégration de la Jordanie et du Maroc au sein du CCEAG devait consolider le « syndicat des monarchies arabes conservatrices ⁹⁸ », du Maghreb jusqu'à la péninsule Arabique. Face à l'ampleur des mouvements en Tunisie, en Égypte et en Syrie, la Jordanie a fait preuve de pragmatisme en se rapprochant des États forts de la région. Voyant que les régimes en Tunisie et en Égypte s'étaient effondrés et que la Syrie s'enfonçait dans le conflit, la Jordanie, État faible, s'est alliée à la puissance régionale, en l'occurrence l'Arabie Saoudite qui démontrait la plus forte volonté de maintien de son leadership. La théorie des relations internationales considère que le « bandwagoning » est favorisé par la capacité des puissances à se montrer fortes et potentiellement agressives. Les États du Golfe, par l'intervention au Bahreïn et par les ressources économiques importantes mobilisées en vue de limiter la contestation sociale, ont fait état de leur détermination et de leur capacité à protéger les régimes en place, rassurant la Jordanie qui elle aussi

⁹⁸ BURDY Jean-Paul, « Le Maroc, l'Iran et le Bahreïn. Un modèle marocain pour le Golfe ? », Chroniques : actualité et Histoire, Questions d'Orient, question d'Occident, 17 juil. 2011, disponible sur : <https://sites.google.com/site/questionsdorient/chroniques-d-actualite/17-7-2011-maroc-iran-bahreien>, consulté le 13 août 2015.

connaissait des manifestations importantes dont l'origine était des revendications économiques.

Il est certain aussi que la Jordanie ne pouvait compter sur les États-Unis pour l'aider à museler son opposition, en tout cas pas de manière directe. Le Président Obama se positionnait en faveur de la vague réformiste dans le monde arabe. Les États du Golfe étaient donc les plus à même de souhaiter un maintien du régime jordanien, quelle que soit la méthode utilisée pour y parvenir et quel qu'en soit le coût.

Aujourd'hui, force est de reconnaître que l'échec des transitions démocratiques a consacré la victoire des régimes monarchiques qui, bien mieux que les républiques (hormis l'Algérie), ont su résister et même consolider leur gestion autoritaire.

Comme cela vient d'être démontré, la politique étrangère de la Jordanie consiste à nouer des alliances stratégiques qui créent la possibilité de captation d'une rente géo-stratégique. Ces revenus extérieurs permettent au pays de maintenir son économie et au-delà de limiter la contestation interne qui a gagné la frange transjordanienne de la population, soutien traditionnel du régime. Pour les auteurs ayant étudié le modèle de rente géo-stratégique en économie, le choix des petites économies apparaît judicieux. « Dans la mesure où il permet de capter une rente/aide extérieure militaire, ce mode de développement peut paraître légitime et viable pour la petite économie, dans la mesure où la rente/aide est obtenue en contrepartie d'une exportation non marchande de service militaire, géostratégique ou diplomatique vers un grand pays industriel, en provenance d'une économie à très faible population : l'échange étant mutuellement profitable, il n'y a pas de raison qu'il cesse, puisqu'il correspond à la logique de l'avantage comparatif pour les deux économies ⁹⁹ ». Tant que la Jordanie peut continuer de produire des services militaires pour ses alliés, et que ceux-ci ont un intérêt dans l'obtention de ce service, la rente est susceptible d'une certaine stabilité dans le temps. Ce modèle de spécialisation relève en outre que, l'environnement régional dégradé dans lequel se trouve la Jordanie est une condition du maintien de la demande pour ses services militaires. D'un point de vue purement économique, la Jordanie a donc intérêt à ce que l'instabilité demeure dans la région moyen-orientale, pour que son avantage comparatif persiste. Si les crises régionales cessaient ou si les États-Unis décidaient de changer leur doctrine et de ne plus intervenir militairement au Moyen-Orient, la Jordanie perdrait certainement une large partie de sa rente.

⁹⁹ POIRINE B., art. cit., p. 98.

Cependant, il peut être objecté à cette analyse de l'avantage comparatif qu'elle ne tient pas assez compte de la volatilité des recettes extérieures pour la petite économie considérée, ce qui est particulièrement vrai dans le cas jordanien qui se maintient dans un environnement proche particulièrement troublé. L'incertitude pesant sur l'environnement régional est source de fluctuations dans les apports des bailleurs de fonds jordaniens. En outre, la population Jordanienne est restreinte, mais reste d'un volume supérieure aux États considérés dans les études de la rente géo-stratégique.

Quoi qu'il en soit, la Jordanie capte une rente conséquente qui améliore ses conditions budgétaires et la stabilité de son régime. Dans un environnement régional instable où la souveraineté des États syrien et irakien est remise en cause par l'OEI, où le Liban subit aussi la crise syrienne, la stabilité est source de crédibilité pour la Jordanie et le pays tend à s'affirmer sur la scène régionale et internationale.

Le pays cultive en outre sa singularité et ne se comporte pas en suiveur de ses puissants alliés. La Jordanie développe sa propre conception de l'environnement régional et entretient des relations diplomatiques diversifiées, et ce en fonction de sa perception de l'intérêt du pays.

2.2 L'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale et internationale.

Le 6 décembre 2013, 173 des 193 États de l'Assemblée générale des Nations Unies ont élu la Jordanie comme membre du Conseil de sécurité des Nations Unies pour un mandat de deux ans. En octobre, l'Arabie Saoudite avait refusé de prendre ce poste, en signe de protestation contre l'incapacité de la société internationale à mettre un terme à la crise syrienne et au conflit israélo-palestinien, dénonçant les doubles standards présents au Conseil¹⁰⁰. Pour le ministre des Affaires étrangères jordanien Nasser Judeh, cette élection marquait une reconnaissance « *du rôle de la diplomatie jordanienne dans le monde*¹⁰¹ ». Le siège au Conseil de sécurité a été l'occasion pour la Jordanie de porter au plus haut niveau les intérêts de la nation arabe, Abdallah II assurant aux dirigeants de la région que son pays engagerait tout son potentiel et son énergie à défendre ses intérêts, dans tous les forums internationaux, particulièrement au Conseil de sécurité des

¹⁰⁰ Voir annexe 3, p.

¹⁰¹ « La Jordanie élue au Conseil de sécurité, après le refus de l'Arabie Saoudite », *Le Monde*, 6 déc. 2013, disponible sur : http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/12/06/la-jordanie-elue-au-conseil-de-securite-apres-le-refus-de-l-arabie-saoudite_3527141_3218.html, consulté le 9 juillet 2015.

Nations Unies¹⁰². Cette année 2014 a été particulièrement chargée et le Conseil a tenu un nombre record de séances (263). 43 séances ont été consacrées à la situation au Moyen-Orient, soit 28,3% du total des débats engagés au Conseil.

Le pays a aussi été l'invité et l'hôte de nombreuses rencontres internationales, autant d'occasions de faire entendre sa voix au sein de la société internationale. Le Roi, dans son adresse à la nation du 3 mars 2015, se félicitait de la force du Royaume, de son rôle de pivot dans la région et dans le monde, considérant qu'il était le fruit des efforts du pays sur tous les plans¹⁰³. Le Parlement Européen l'accueillait le 10 mars 2015, puis il était l'invité au Sommet Asie-Afrique sur la coopération économique Sud-Sud le 22 avril. Le 22 mai, il ouvrait le neuvième Forum économique mondial sur la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à Shouneh, sur la rive jordanienne de la Mer Morte. Ce rendez-vous international, qui a rassemblé les chefs d'États de la région, a été une nouvelle occasion pour la Jordanie de s'affirmer en tant qu'acteur du changement économique. Sur ce thème, la diplomatie jordanienne est très active, prônant la modernisation, la coopération économique afin d'exploiter au mieux le potentiel régional et pour que la prospérité puisse favoriser la stabilité des États.

2.2.1 L'élargissement du spectre diplomatique jordanien et le rôle fort dans la lutte idéologique contre le terrorisme.

Durant l'année 2014, la diplomatie jordanienne est montée en puissance sur les dossiers cruciaux que la société internationale doit gérer afin de permettre une stabilisation du Moyen-Orient. Le discours affirmé, couplé à une action militaire inédite, a été poussé par la nécessité de lutte contre l'OEI. Le dialogue diplomatique entretenu par le pays s'est élargi, lui procurant une légitimité grandissante au sein du système international.

« Il y a eu, vraiment, c'est ce que j'ai senti par rapport à mon arrivée sur le dossier, une montée en puissance de la politique étrangère de la Jordanie. Le pays était déjà actif du fait des préoccupations régionales immédiates. C'est quand même ce qui le préoccupe au premier chef : la question palestinienne et

¹⁰² Discours du roi Abdallah II à l'occasion du 25^{ème} Sommet Arabe, 24 mars 2014, disponible sur : http://kingabdullah.jo/index.php/en_US/speeches/view/id/539/videoDisplay/0.html, consulté le 2 juillet 2015.

¹⁰³ Discours du roi Abdallah II à la nation jordanienne, 3 mars 2015, disponible sur : http://kingabdullah.jo/index.php/en_US/speeches/view/id/550/videoDisplay/0.html, consulté le 2 juillet 2015.

maintenant la crise syrienne. Ce sont les priorités jordaniennes. Mais il y a eu effectivement une espèce de saut qualitatif, de saut stratégique au moment où ils sont entrés dans la coalition en septembre 2014. Là on s'interrogeait, on s'est tous un peu regardés avec notre ambassade. Que fait la Jordanie ? Il y a un changement de braquet, ils s'engagent. Bon à ce moment-là c'est 10 pays arabes qui s'engagent. Il y a un mouvement, un mouvement qui est fort. Mais après, la Jordanie, et le roi Abdallah II personnellement, est devenu le leader qui a le plus assumé, très fortement, cette guerre contre DAESH ¹⁰⁴ ».

2.2.1.1 « Parler avec tout le monde », la Jordanie comme acteur sérieux du jeu international.

Plus que jamais, la Jordanie s'attache à « **parler à tout le monde** ». En 2014, face à des défis inédits, le Roi, notamment au travers des nombreuses visites à l'étranger, a « compensé » sa surexposition dans le conflit contre l'OEI en **resserrant ses liens ou en renouant avec les partenaires** extérieurs à son système d'alliances. Une nouvelle fois, ce pragmatisme permet au pays de se faire une place d'importance sur la scène internationale et de rompre avec l'image galvaudée d'une Jordanie à la botte de ses bailleurs de fonds.

Ainsi, le Royaume entretient une relation ancienne et solide avec l'Union européenne et un accord d'association est entré en vigueur en 2002. En 2010, la Jordanie a accédé au « statut avancé » que l'Union accorde à ses partenaires privilégiés dans le cadre de la Politique européenne de voisinage. L'instrument européen de voisinage permet à la Jordanie d'obtenir un soutien financier de l'Union européenne qui doit atteindre 382 millions d'euros pour la période 2014-2017. Depuis 2011, la Jordanie est aussi membre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui a ouvert un bureau à Amman en 2012. Celle-ci a investi 30 millions de dollars dans le système bancaire jordanien et octroyé un prêt de 150 millions de dollars destiné à la construction d'une centrale électrique. La Jordanie a obtenu le statut de pays d'opération le 4 novembre 2013 qui permet aux acteurs publics et privés jordaniens de bénéficier des financements de la Banque. Le Roi Abdallah II a effectué un déplacement à Bruxelles et à Strasbourg le 9 mars 2015. Il a rencontré à cette occasion le Président

¹⁰⁴ Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et la Haute Représentante Federica Mogherini. Ils ont évoqué la situation au Moyen-Orient et notamment les moyens à mettre en œuvre pour favoriser une solution politique aux conflits de la région et pour endiguer le développement des groupes terroristes. Ils ont marqué le souhait commun de renforcer la coopération entre la Jordanie et l'Union européenne, notamment dans les domaines du commerce et des investissements. Le renforcement du partenariat économique jordano-européen devrait pouvoir évoluer avec l'ouverture de négociations sur un accord de libre-échange.

La relation avec **Moscou**, principalement au travers du prisme syrien, a été **particulièrement active depuis le début du conflit**. La Jordanie a su développer un dialogue qualitatif avec la Russie alors même que les Européens et les États-Uniens peinaient à engager une concertation constructive avec Moscou sur le dossier syrien. Le roi Abdallah II était en visite à Moscou en février 2013, en avril 2014 et à nouveau en août 2015 pour discuter du conflit syrien et également de la question israélo-palestinienne. Avec pragmatisme, la Jordanie entend développer de bons rapports avec un pays qui fait partie des forces extérieures les plus influentes dans le jeu moyen-oriental. En outre, les deux pays ont renforcé leurs échanges économiques et c'est la société russe Rosatom qui depuis 2013 travaille avec Amman pour le développement de centrales de production d'énergie nucléaire dans le pays.

La Jordanie a aussi tenté une normalisation de **ses relations avec Téhéran**, marquée par la nomination d'un ambassadeur de Jordanie en Iran. **La coopération bilatérale reste encore limitée et l'avenir de cette relation dépendra beaucoup des dividendes de l'accord sur le nucléaire conclu le 14 juillet 2015 entre la République islamique et les cinq puissances du Conseil de sécurité des Nations Unies. Mais c'est une volonté jordanienne d'apaisement en vue de coopérer diplomatiquement et surtout économiquement qui est illustrée par la volonté d'échanges avec Téhéran.**

Le Royaume a en outre accentué son dialogue avec la Chine. Les visites bilatérales des responsables politiques ont fait l'objet de discours optimistes, démontrant là encore, une volonté de coopération sur le plan économique. La Chine, par la voie de Yu Zhengsheng, président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), en visite dans le royaume en novembre 2014, a aussi souligné son soutien à la diplomatie jordanienne dans sa gestion

de dossiers régionaux. Ce discours de confiance participe de la montée en puissance de la diplomatie du Royaume.

De manière générale, le roi Abdallah II défend la coopération pan-arabe et prône son amélioration, considérant qu'elle est le vecteur majeur de stabilisation de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. La Jordanie a l'ambition de voir émerger une capacité interarabe de résolution des conflits régionaux et de lutte contre les racines du terrorisme. La Jordanie développe un discours méthodique consistant à prôner la réforme économique afin qu'un développement inclusif puisse émerger. C'est, selon le Abdallah II, un des gages de stabilité de la région.

Au plan **régional**, au-delà du partenariat avec **l'Arabie Saoudite** et plus largement avec les États du Golfe, la Jordanie a « retrouvé » un allié et un partenaire de poids, avec l'avènement du **Président al-Sissi en Égypte**, en juin 2014. Outre les retombées intérieures positives pour le Royaume, Amman voit d'un bon œil l'affaiblissement des Frères musulmans, le **retour progressif de l'Égypte sur la scène régionale est vivement encouragé par la Jordanie** qui compte sur son influence dans le monde arabe pour mieux faire valoir ses positions régionales, en syntonie avec les **Émirats Arabes Unis**. Les trois pays partagent en effet une **profonde identité de vue sur les crises régionales**. L'Égypte et la Jordanie sont deux acteurs centraux dans les diverses phases des négociations israélo-palestiniennes puisque les deux États sont les seuls de la région à avoir signé la paix avec l'État hébreu.

La Jordanie a également reconfiguré sa relation avec Bagdad. Le Royaume a entamé, en 2014, notamment à la faveur du départ de Nouri al Maliki, un **rééquilibrage de sa politique irakienne** qui s'inscrit également dans le cadre de la **normalisation des relations diplomatiques entre Amman et Téhéran**. Ce choix rompt avec les tensions jordano-irakiennes des dernières années qui avaient atteint leur apogée en juillet, lors de la réunion à Amman, d'une **conférence de l'opposition sunnite irakienne**. Le Royaume a conduit une politique d'**ouverture pragmatique vis-à-vis de Bagdad**. Cette ouverture est en partie contrainte par les nécessités de la lutte contre l'OEI, et par l'appui du gouvernement étasunien aux nouvelles autorités irakiennes. L'accroissement de la timide coopération sécuritaire entre la Jordanie et l'Irak, les perspectives de **coopération dans le domaine énergétique**, crucial pour Amman, et enfin les engagements pris par M. al-Abadi concernant **l'inclusion des sunnites dans le jeu politique irakien**, ont été les principales manifestations concrètes d'un **réchauffement**

bilatéral. Néanmoins, ce rapprochement reste fragile. Préoccupée par les progrès de l'OEI dans la province frontalière d'Al Anbar, sceptique sur la capacité et la volonté du gouvernement irakien de rassembler les acteurs tribaux et de les armer contre l'OEI, **la Jordanie pourrait revenir à une posture plus offensive.** Le pays peut en outre mobiliser ses connexions tribales pour agir en Irak, ne serait-ce que pour **sécuriser sa frontière Est.**

Force est de constater que la Jordanie s'est affirmée depuis 2014, *via* le Conseil de sécurité de l'ONU, par l'élargissement de son dialogue diplomatique, par le resserrement de ses liens avec l'Égypte et que ce processus s'est poursuivi durant l'année 2015, notamment avec l'engagement fort du Royaume dans la coalition de lutte contre l'OEI et le lancement d'une campagne de lutte idéologique contre le terrorisme.

2.2.1.2 La conquête des esprits face au terrorisme.

La Jordanie, au-delà des dispositions sécuritaires pour combattre le terrorisme et celles prises dans le cadre de la lutte contre l'Organisation État islamique au sein de la Coalition internationale, met l'accent sur la lutte idéologique à mener pour dissuader les volontaires de s'engager dans les différentes organisations terroristes recruteuses. Le combat est mené en externe comme en interne. Pour le ministre de l'Intérieur, Hussein Al-Majali, la Jordanie est menacée par l'Organisation État islamique et doit œuvrer sur le terrain militaire, mais cela n'est pas suffisant. Al-Majali considère ainsi qu' : « une réponse militaire permettrait d'éliminer 80%, 90% de ces armées égarées, mais si l'on ne combat pas ceux qui les poussent à se battre, ces 15 000 à 20 000 jihadistes, ne seront-ils pas remplacés par d'autres, encore plus nombreux ? ¹⁰⁵ ».

Le Roi entend mener, au sein de *l'Umma*, la « **guerre idéologique** » dont l'objectif est de **dé légitimer le discours radical**, avec, notamment, le soutien de ses alliés saoudiens, émiratis et égyptiens. Amman fait preuve d'une volonté de mobilisation autour de la thématique de l'approbation du conflit contre le jihadisme par les musulmans. La Jordanie aspire à développer un discours audible par les masses arabes. La volonté du souverain d'organiser une conférence politique et religieuse avec l'aide du Caire en 2014 allait dans ce sens. Le Roi a vu ce projet échouer, du fait notamment de l'hostilité saoudienne. L'Arabie a refusé que ladite conférence se tienne à Al-Azar,

¹⁰⁵ Revue de l'OTAN, « La Jordanie peut-elle triompher de l'EIIL ? », disponible sur : <http://www.nato.int/docu/review/2014/Also-in-2014/Jordan-Threat-Isis/fr/index.htm>, consulté le 9 août 2015.

pour des raisons de concurrence pour le *leadership* idéologique dans le monde musulman. Mais son engagement n'a pas faibli et les appels à l'unité et à la conquête des esprits ont été multipliés, le souverain ou ses représentants saisissant chaque occasion de mener ce combat.

« La préservation du bien commun passe par la vigilance et l'action. Cela signifie plus que des mesures sécuritaires. L'humanité doit s'armer d'idées, de justice et de cohésion sociale et économique ¹⁰⁶» déclarait Abdallah II à la tribune du Parlement Européen en mars 2015. Lors de son discours au 26^e Sommet Arabe de Charm el-Cheik (Égypte), qui s'est tenu le 28 mars 2015, le Roi martelait : « la guerre contre le terrorisme est notre guerre. C'est une guerre dans laquelle nous, musulmans, défendons notre foi et ses idéaux contre des groupes terroristes qui n'ont rien à voir avec l'Islam et cherchent à miner la sécurité et le futur de la Nation Arabe ¹⁰⁷». Le souverain a appuyé sur la nécessité d'unité au sein de la communauté musulmane, le besoin de lutter de manière globale contre les racines du terrorisme et prôné sa vision d'un islam tolérant, ouvert et modéré. Le discours était le même lors de sa visite au Maroc. Le communiqué final conjoint au souverain et à son homologue Mohammed VI réaffirmait leur volonté d'intensifier la lutte contre la pensée extrémiste. En prenant la direction tournante du Conseil de sécurité des Nations Unies le 1^{er} avril 2015, Dina Kavar, Représentante permanente du Royaume aux Nations Unies, a présenté le projet jordanien de tenir un débat sur la place de la jeunesse dans la lutte contre la violence extrémiste et pour la promotion de la paix. Ce thème de réflexion est dans la droite ligne de l'action globale de la Jordanie.

La Jordanie s'engage sur le terrain de la diplomatie religieuse et entend être acteur du dialogue inter-religieux. En 2009, le Royaume a accueilli la visite du Pape Benoît XVI lors de sa tournée au Proche-Orient. Neuf ans plus tôt, le Pape Jean-Paul II s'y était lui aussi rendu. Abdallah II a rappelé à cette occasion la volonté partagée d'œuvrer à l'établissement d'un dialogue toujours plus poussé en faveur de la tolérance religieuse. Il a exprimé l'urgence d'agir face aux idéologies de la division.

¹⁰⁶ *"The common good is defended only by vigilance and action. This means more than security measures. Humanity must arm itself with ideas, with justice and with economic and social inclusion"*, discours du roi Abdallah II devant le Parlement Européen le 10 mars 2015.

¹⁰⁷ *"The war on terrorism and extremism is our war. It is a war in which we, Muslims, defend our faith and its ideals against terrorist groups that have nothing to do with Islam and seek to undermine the security and future of the Arab nation"*, discours du roi Abdallah II lors du Sommet Arabe de Charm el-Cheikh, 28 mars 2015, disponible sur : http://kingabdullah.jo/index.php/en_US/speeches/view/id/555/videoDisplay/0.html, consulté le 6 août 2015.

Sur le plan interne, l'inquiétude des Jordaniens porte sur la présence d'une mouvance salafiste jihadiste¹⁰⁸ sans équivalent dans le monde arabe. Le royaume « a produit depuis près de trente ans, quasiment autant d'oulémas salafis - toutes tendances confondues - que l'Arabie Saoudite¹⁰⁹ ». L'implantation de la branche jihadiste des salafistes remonte à l'action militante du cheikh palestinien 'Abd Allâh 'Azzâm (1941-1989), figure prisonnière de l'engagement arabe dans le jihad afghan et de son internationalisation. Après la disparition du cheikh palestinien, d'autres Jordaniens sont devenus des grands noms du terrorisme mondial¹¹⁰ : 'Umar Mahmud Abû 'Umar, plus connu sous le nom d'Abû Qatâda al-Filastîni, ou encore le cheikh Abû Muhammad al-Maqdisî, dont la montée en puissance correspond au développement d'Internet. Son site, *minbar al-tawhîd wa-l-jihâd* (La tribune du monothéisme et du jihad) regroupe ses écrits, ainsi que les principaux ouvrages du courant jihadiste. Ces textes sont souvent consacrés à la lutte entre salafistes quiétistes et salafistes jihadistes sur la nature de la Foi musulmane. Mais al-Maqdisi al-Maqdisî s'érige aussi « en opposant irréductible aux institutions du royaume hachémite¹¹¹ ».

Malgré la montée en puissance des salafistes jihadistes, leurs concurrents quiétistes restent très implantés en Jordanie, notamment dans la banlieue Hajj Hassa du Sud d'Amman, les quartiers aisés de la capitale comme Khalda, et les zones populaires telle Jabal al-Nasr. Un diplomate français considère que le pouvoir jordanien, à l'aide de ses services de renseignement, a su gérer la mouvance salafiste : « ils s'en sont accommodés parce que ça affaiblissait les Frères musulmans, mais c'était plutôt les salafistes quiétistes, qui ne faisaient pas de politique, ni d'action militaire, qui étaient compatibles avec le régime¹¹² ». Les autorités « instrumentalisent les divisions au sein de la mouvance jihadiste, essayent de les entretenir¹¹³ », et utilisent certains jihadistes dans leur lutte contre l'OEI. Ces quiétistes sont même des alliés du pouvoir dans le contrôle des Frères musulmans. Le pouvoir a même favorisé leur implantation locale. Si

¹⁰⁸ Par opposition aux salafistes quiétistes. Au sein de la *salafîyya*, on distingue une tendance quiétiste et apolitique qui s'oppose radicalement à sa rivale jihadiste, dont l'organisation al-Qaïda constitue l'expression la plus médiatisée au niveau international.

¹⁰⁹ CAILLET Romain, « Note sur l'espace public salafi en Jordanie », in ABASBA Myriam, DAHER Rami, *Villes, pratiques urbaines et construction nationale en Jordanie*, in *Les Cahiers de l'Ifpo : études contemporaines*, 2011, Presses de l'Ifpo, pp. 307-327, p. 309.

¹¹⁰ Il fut assassiné dans un attentat à la bombe à Peshawar, en novembre 1989. Encore aujourd'hui, il est considéré comme une icône du mouvement islamiste et, dans les milieux radicaux, sa stature n'est égalée que par celle d'Oussama ben Laden. Ses deux ouvrages les plus répandus, *La Défense des territoires musulmans* et *Rejoins la caravane !*, dans lesquels il prône un effort islamiste de défense militaire dans le monde entier, sont toujours considérés comme des classiques de la littérature jhadiste.

¹¹¹ CAILLET R., in *Les Cahiers de l'Ifpo : études contemporaines*, art.cit., p. 318.

¹¹² Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

¹¹³ Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

les jihadistes gardent un ancrage important dans les principales villes du pays : Zarqa, Amman, Irbid, Salt, Madaba et Ma'an, leurs concurrents quiétistes sont souvent à quelques encablures.

Avec l'apparition de l'Organisation État islamique, le pouvoir jordanien a renouvelé son engagement dans une lutte pour la reconquête des esprits tentés par l'engagement jihadiste. Trois jours après la mort du pilote jordanien Maaz al-Kassasbeh, l'idéologue Abû Muhammad al-Maqdisî (mentor spirituel d'Abou Moussab al-Zarqawi¹¹⁴), était invité à condamner les terroristes de l'Organisation État islamique à la télévision (Roya TV) à une heure de grande écoute. Le prédicateur salafiste avait été libéré de prison par le pouvoir jordanien quelques heures avant son intervention. Il a violemment critiqué l'OEI, considérant l'immolation du pilote jordanien comme une atrocité contraire à l'Islam, ajoutant « ces gens ont déformé l'image du jihad. Ils m'ont causé du tort. Ils inventent des nouvelles pratiques chaque jour. D'abord ce furent les massacres, maintenant c'est l'immolation. Laissez-moi vous dire une chose, cela n'a rien à voir avec l'Islam. Le salafisme jihadiste n'a rien à voir avec ça »¹¹⁵. Le choix du pouvoir de faire parler al-Maqdisî afin de décrédibiliser l'OEI n'est pas un hasard. Entre 2003 et 2005, alors que des combattants jordaniens se rendaient en Irak pour y mener le jihad, al-Maqdisî s'était engagé dans une querelle avec al-Zarqawi, concernant la légitimité des combattants jihadistes à faire des victimes civiles, qu'elles soient croyantes ou non et débattait la question du meurtre de musulmans, même chiites. La stratégie du Palais reste tout de même assez risquée.

Le pouvoir jordanien mène donc une bataille idéologique contre l'OEI en interne et en externe. La voie jordanienne tente de se faire entendre dès que possible pour défendre les intérêts arabes, lutter contre les tensions régionales et tente de défendre son modèle, crédibilisé par sa relative stabilité. Le Royaume garde en outre une vision des enjeux et des rapports de force régionaux qui lui est propre, tentant de cultiver sa spécificité.

¹¹⁴ Le nom al-Zarqawi est tiré de al-Zarqa, une ville jordanienne située au nord-ouest d'Amman et qui a accueilli un nombre important de réfugiés palestiniens après 1967. La ville est alors devenue un centre de développement de la pensée jihadiste.

¹¹⁵ « *These people have distorted the image of the Jihadi movement. They have caused I great harm. They invent something new every day. First it was slaughter and now immolation. Let me tell you, this has nothing to do with Islam. Jihadi salafism has nothing whatsoever to do with this.* », Abû Muhammad al-Maqdisî, interview pour Roya TV, 6 février 2015, disponible sur le site MEMRI, disponible sur : http://www.memri.org/clip_transcript/en/4767.htm, consulté le 14 août 2015.

2.2.2 Le maintien d'une position distincte de celles des pays du Golfe et des États-Unis.

La Jordanie, bien qu'alliée de grandes puissances dont l'influence diplomatique est largement supérieure à la sienne, ne s'interdit pas de maintenir une position singulière sur les dossiers régionaux. C'est notamment le cas concernant la question palestinienne. La Jordanie maintient un discours ferme face à Israël, bien qu'elle coopère avec l'État hébreu. En cela, elle ne s'aligne ni sur les États-Unis, défendant Israël de manière quasi dogmatique, ni sur les États arabes qui n'ont pas signé la paix avec le voisin hébreu. Le Royaume ne partage pas le jusqu'au-boutisme de l'Arabie Saoudite dans sa lecture des menaces régionales.

2.2.2.1 Un discours de fermeté face à la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens.

Rapidement après la signature de la paix avec Israël dont la promotion par les dirigeants jordaniens était basée sur la promesse de dividendes sécuritaires et économiques majeurs pour la Jordanie, la défiance vis-à-vis de l'État hébreu a repris le dessus dans la population du pays. Alors qu'en 1994, 82% des Jordaniens considéraient que la situation économique de la Jordanie bénéficierait de l'accord de paix¹¹⁶, un sondage d'opinion réalisé par le Centre jordanien pour les études stratégiques en 1997, révèle un net infléchissement de cette tendance, autour de 50%.

Opinion sur les bénéfices économiques jordaniens apportés par la paix avec Israël (en%)			
	OUI	NON	SANS OPINION
Échantillon national	50	38	11
Échantillon camps de réfugiés	43	30	17
Leaders d'opinion	35	58	6

Source: University of Jordan Center for Strategic Studies, *Poll on Jordanian-Israeli Relations: First Results (in Arabic)*, (Amman: University of Jordan Center for Strategic Studies, 1997), 13.

¹¹⁶ RUSSEL L., art. cit., pp. 106-107.

Pis, pour les Jordaniens, même après la signature de la paix, Israël reste un ennemi.

Opinion sur le caractère d'ennemi de l'État d'Israël (en %)			
	OUI	NON	SANS OPINION
Échantillon national	81	11	8
Échantillon camps de réfugiés	87	9	90
Leaders d'opinion	80	15	5

Source: University of Jordan Center for Strategic Studies, Poll on Jordanian -Israeli Relations: First Results (in Arabic), (Amman: University of Jordan Center for Strategic Studies, 1997), 17.

Les sondages réalisés en Jordanie par le Centre pour les études stratégiques de l'Université d'Amman montrent qu'en 2005, 73,5% des Jordaniens considèrent que le Hamas est une « organisation de résistance légitime » quand 5,8% classe l'organisation parmi les groupes terroristes¹¹⁷.

Malgré une volonté de normaliser ses relations avec Israël, le Palais s'est fait le relais de cette défiance à travers son discours. Un discours de fermeté a été maintenu face aux échecs successifs de tous les processus de négociation pour la création d'un État palestinien. Abdallah II s'est montré offensif sur des points symboliques de la politique israélienne et le Royaume a continué de s'engager pour la création d'un État palestinien, quand bien même les États-Unis ne déploient que peu d'énergie en ce sens.

Quelques semaines après le déclenchement de l'intifada Al-Aqsa en septembre 2000, provoqué notamment par la présence d'Ariel Sharon sur l'Esplanade des Mosquées de Jérusalem, la Jordanie décide de rappeler son ambassadeur en Israël qui fera son retour sur place en 2005. Le Royaume œuvre alors pour faire cesser la violence qui se propage aussi sur son sol parmi les Jordaniens d'origine palestinienne et les Transjordaniens leur exprimant leur solidarité.

Le Royaume était invité au premier sommet convoqué d'urgence et réunissant Yasser Arafat, Ehud Barak, Bill Clinton, Hosni Moubarak, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère Javier Solana. Un accord y est conclu sur trois grands objectifs: la fin de la violence, la mise en place d'une « commission d'établissement des faits » sur les affrontements - celle-ci sera présidée par le sénateur américain George Mitchell - et la relance du processus de paix. La Jordanie accueille le 4 juin 2003 un sommet tripartite

¹¹⁷ University of Jordan Center For Strategic Studies, Poll on Jordan's public opinion, *Post Amman Attacks: Jordanian Public Opinion and Terrorism*, disponible sur : <http://www.jcss.org/ShowNews.aspx?NewsId=133#.Vfw6SZfj87Q>, consulté le 4 juillet 2015.

centré sur la mise en œuvre de la «feuille de route». Le président Georges Bush, Ariel Sharon et Mahmoud Abbas y sont réunis. En octobre de la même année, Amman accueille un groupe de réflexion sur la paix, rédigeant un pacte symbolique baptisé Initiative de Genève, et qui a pour but de relancer à nouveau le processus de paix. En avril 2004, Abdallah II rencontre Ariel Sharon dans sa résidence du Néguev. Les exemples de la bonne volonté jordanienne sont nombreux.

Fin avril 2011, la Jordanie voit d'un bon œil l'accord conclu entre le Fatah et le Hamas, mettant entre parenthèse une rivalité fratricide entre les deux camps politiques palestiniens. Pour Abdallah II, comme pour nombre de partisans d'une solution politique au conflit israélo-palestiniens, cet accord levait un obstacle interne à la poursuite de la pacification des territoires palestiniens. Le Royaume voyait ce rapprochement comme un élément favorable à la réouverture de négociations avec Israël. Face à l'obstruction israélienne, le Roi a adopté un langage très ferme lors de la 66^e Assemblée générale des Nations Unies, fustigeant l'attitude du gouvernement israélien. Devant l'assemblée plénière, Abdallah II a dénoncé avec vigueur le refus israélien de toute tentative de paix manifestée par la poursuite de la colonisation. Le monarque jordanien montrait particulièrement du doigt les implantations de Jérusalem Est.

Dans une interview au Wall Street Journal datée du 20 septembre 2011, le souverain a relayé la frustration de sa population, affirmant qu'Israël minait, en Jordanie, le soutien au traité de paix. La politique de fait accompli israélienne est analysée par Abdallah II avec lucidité et scepticisme quand il déclare « tôt ou tard, nous allons franchir la limite à partir de laquelle la solution de deux États n'est plus possible, la seule solution devenant celle d'un État ¹¹⁸».

Après l'échec de la **médiation étasunienne**, au printemps 2014, que la Jordanie avait **pleinement soutenue**, le Royaume qui est demeuré relativement **effacé durant la crise de Gaza** (soucieux de ne pas apporter son soutien au Hamas), s'est montré **particulièrement actif** au second semestre. L'activisme jordanien s'est révélé tant sur le dossier de **Jérusalem**, qu'au **Conseil de sécurité**.

¹¹⁸ Interview accordé au Washington Post, 17 janvier 2012, disponible sur le site officiel consacré au Roi Abdallah II, disponible sur : http://www.kingabdullah.jo/index.php/en_US/interviews/view/id/484/videoDisplay/0.html, consulté le 12 juillet 2015.

La Jordanie a pris le risque du rappel de son ambassadeur à Tel Aviv le 5 novembre 2014. Il s'agissait de protester contre la montée des affrontements entre Palestiniens et policiers israéliens sur l'Esplanade des Mosquées. Gardien des Lieux Saints de la ville, le Royaume a confirmé sa fermeté en annulant la participation du roi Abdallah II aux commémorations du vingtième anniversaire du traité de paix de Wadi Araba la semaine suivante. Le retour de l'ambassadeur d'Amman à Tel Aviv n'est intervenu que pour conclure une séquence diplomatique réussie ayant abouti à la réouverture de l'Esplanade des mosquées aux fidèles palestiniens.

La Jordanie a également œuvré en faveur de l'adoption d'une **résolution équilibrée** susceptible de fournir le cadre pour une relance du processus de paix. Le Royaume a tenu avec force sa position de représentant des États arabes au Conseil de sécurité. En dépit des efforts jordaniens, le texte de résolution proposant la fin de l'occupation israélienne en 2017 n'a pas été adopté par le Conseil lors du vote du 30 décembre 2014. Cet échec a mis en lumière les **limites de l'influence de la Jordanie**, sur les Palestiniens notamment, et de sa capacité à être moteur sans le soutien étasunien. Le discours reste ferme quant à Israël, mais les actes de la Monarchie restent ténus et d'ampleur modeste. Cependant la Jordanie reste un interlocuteur majeur dans le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Le Royaume a été rapidement associé à la réflexion sur la **succession de Mahmoud Abbas**, aux côtés des Égyptiens et des Émiratis, après l'échec de la résolution onusienne de 2014. L'activisme jordanien a souligné la volonté du Royaume d'avancer sans les États-Unis pour mobiliser les partenaires internationaux. La résolution portée par la Jordanie a tout de même recueilli 8 des 9 voix nécessaires à son adoption.

En juin 2015, l'ambassadeur jordanien à Tel Aviv rappelait l'attachement du Royaume à une solution à deux États, « dans laquelle un État palestinien indépendant, pleinement souverain, émergerait à travers les négociations autour des lignes de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale ; un État vivant en paix, dans une véritable sécurité avec Israël et tous les autres pays dans la région ¹¹⁹», soulignant que le *statu quo* actuel était insoutenable. Le Royaume hachémite est convié à la réunion du Quartet (ONU, Union européenne, États-Unis, Fédération de Russie) prévue le 30 septembre 2015,

¹¹⁹ OBEIDAT Walid. Déclaration formulée à l'occasion d'une réception donnée en l'honneur du 69e jour de l'Indépendance du Royaume hachémite, en présence du Président d'Israël, Reuven Rivlin, le 16 juin 2015. Voir l'article de AHREN Raphaël, « L'ambassadeur jordanien : le statu quo israélo-palestinien est « intenable », *The Times of Israel*, 17 juin 2015.

dans l'objectif de relancer les pourparlers de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. La Jordanie sera aux côtés de l'Arabie Saoudite de l'Égypte et de représentants de la Ligue arabe lors de cette rencontre.

La Jordanie saisit donc les occasions de faire passer des messages clés sur la scène régionale et internationale et se distingue du discours de ses puissants alliés. Le pays ne se cantonne pas à suivre la position étasunienne vis-à-vis d'Israël en coopérant avec l'État hébreu tout en maintenant une position ferme en faveur de la création d'un État palestinien. Quand les États-Unis n'avancent pas sur le dossier palestinien, la Jordanie, limitée dans son pouvoir d'influence, ne démissionne pas pour autant, tentant de saisir les occasions de négocier plus avant sur ce dossier des plus complexes. Le Royaume ne participe pas non plus de la diabolisation de l'Iran que tente d'insuffler l'Arabie Saoudite de manière récurrente.

2.2.2.2 Une vision des rapports de puissance régionaux qui n'embrasse pas la rhétorique anti-chiite et anti-iranienne de l'Arabie Saoudite.

Les relations avec les pays du Golfe ont évolué dans le contexte des « soulèvements arabes ». Comme nous l'avons vu, la Jordanie s'est beaucoup rapprochée des États du CCEAG à partir de 2011. « Cependant, au regard d'intérêts et de positionnements géostratégiques propres, les pays du Golfe et la Jordanie optent pour des stratégies diplomatiques distinctes ¹²⁰ ».

Amman ne partage pas la vision anti-chiite et surtout anti-iranienne qui sous-tend l'engagement des pays du Golfe dans les crises régionales. Le roi Abdallah avait formalisé pour la première fois son inquiétude quant à la création d'un « croissant chiite » au Moyen-Orient, dans un entretien au Washington Post daté du 7 décembre 2004. La notion d'axe stratégique chiite avait déjà été développée dans **les textes du chercheur Michel Seurat, rassemblés sous le titre *L'État de barbarie*¹²¹. Écrits au début des années 1980, il traite déjà explicitement de l'influence régionale croissante de la République islamique, construisant un « axe stratégique chiite qui coupe le Moyen-Orient d'ouest en est : Liban, Syrie, Iraq, Iran enfin »**. Cette déclaration a beaucoup été reprise depuis, elle est à replacer dans le contexte de l'époque, alors qu'un pouvoir chiite s'établissait en Irak, permettant « *de facto* à

¹²⁰ MARTEU Elisabeth, « La diplomatie jordanienne et l'influence des pays du Golfe », Lettre de l'IRSEM, février 2015, pp. 11-12, p. 11.

¹²¹ SEURAT Michel, *L'Etat de barbarie*, Seuil, 1989 et mai 2012, 332 p.

Téhéran de conforter son statut de puissance régionale, particulièrement dans le Golfe face à l'Arabie saoudite sunnite wahhabite, et dans l'ensemble du monde arabe (ou du moins des opinions publiques arabes) comme le principal acteur de la « ligne dure » sur la question palestinienne¹²²». Cette dichotomie entre un axe chiite menaçant et s'opposant à un bloc sunnite fait partie de la matrice saoudienne d'interprétation des événements régionaux. Mais Amman est revenu sur cette déclaration et ne fonde pas sa politique étrangère sur cette vision clivée et confessionnelle.

Le Royaume hachémite s'est distingué de Riyad en entretenant des relations tant avec le pouvoir alaouite de Damas qu'avec le pouvoir chiite de Bagdad après 2003. Pragmatique, la Jordanie n'a pas fait le choix de couper les liens qui unissent son peuple et sa diplomatie à un voisin irakien en reconstruction. Le pays reste lié à Bagdad par des intérêts énergétiques, par des connexions tribales sunnites, par la présence de dizaines de milliers de réfugiés irakiens en Jordanie et par une même proximité avec Washington.

Concernant l'Iran, la Jordanie entretient des relations qui s'améliorent. Si Amman se refuse à entamer un rapprochement significatif avec la République islamique, en dépit des tentatives de Téhéran, des actes révélateurs sont à souligner, notamment la nomination d'un ambassadeur jordanien en Iran. Les rapports ont été difficiles après la révolution islamique, notamment en raison du parti pris du roi Hussein pour l'Irak dans sa guerre contre l'Iran (1980-1989), mais les deux pays n'entretiennent pas de conflits directs. « Les Jordaniens ne perçoivent pas l'Iran comme une menace cardinale, première, même s'ils restent très prudents. Ils ne partagent pas forcément le jusqu'aboutisme saoudien vis-à-vis de l'Iran¹²³ ». Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui, après l'aboutissement des longues négociations sur le dossier nucléaire. Le processus de réintégration de l'Iran dans l'arène internationale, *via* le réchauffement des relations avec les États-Unis, ne peut que favoriser le développement de meilleures relations jordano-iraniennes.

Pour ce qui est de la Syrie, la Jordanie n'a pas calqué sa position sur l'agenda de Riyad. Alors que l'Arabie Saoudite œuvre pour la chute de Bachar al-Assad, la Jordanie a fait évoluer sa position sur le conflit syrien. L'objectif n'est pas la chute du président,

¹²² BURDY Jean-Paul, « Le “Croissant chiite” : un discours récurrent sur la “menace iranienne” à l'épreuve de la realpolitik », in *Les clefs du Moyen-Orient*, juin 2012, disponible sur : <http://www.lescledumoyenorient.com/Le-croissant-chiite-un-discours.html>, consulté le 7 août 2015.

¹²³ Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

mais bien la lutte contre le terrorisme en Syrie et la recherche d'une transition évitant à tout prix le chaos.

Par conséquent, même si la Jordanie représente un pôle essentiel d'un axe sunnite conceptualisé par le Golfe, la singularité historique et géostratégique de la monarchie hachémite demeure. Le Royaume devrait poursuivre durablement son jeu d'équilibrisme. Le pragmatisme de la diplomatie jordanienne permet au pays de préserver ses intérêts et de s'ouvrir à un dialogue qualitatif avec ses partenaires internationaux.

Conclusion

La Jordanie joue un rôle diplomatique inversement proportionnel à sa taille et le roi Abdallah II promeut un « modèle jordanien de coexistence avec les islamistes modérés, de libéralisation politique contrôlée par le haut, de priorité aux réformes économiques et de politique étrangère pro-occidentale ¹²⁴ ». Sa diplomatie repose notamment sur la relation structurante entretenue avec les États-Unis. Le Royaume est un relais de la politique étasunienne au Moyen-Orient. Le positionnement extérieur jordanien revêt aussi une composante arabe forte, notamment par les relations entretenues avec les États du Golfe, renforcées à la faveur des « soulèvements arabes » débutés en décembre 2010. Le pays a donc un spectre d’alliance avec deux puissantes entités que sont les États-Unis et le Golfe avec qui il coordonne une partie de ses actions diplomatiques et militaires.

Les choix de politique extérieure d’Abdallah II ne correspondent pas nécessairement aux aspirations de son peuple. Les guerres d’Irak et de Libye ont fait l’objet d’un rejet populaire important. Les Jordaniens continuent de considérer Israël comme un ennemi remettant en question la normalisation engagée après le traité de Wadi Araba de 1994. Quant à la lutte contre l’Organisation État islamique, elle a longtemps été considérée comme une guerre contre les musulmans sunnites par les Jordaniens, une guerre qui n’est pas la leur, et une frange significative d’entre eux reste hostile à l’engagement de leur armée sur le théâtre syro-irakien.

Afin de comprendre les décisions de politique étrangère du monarque jordanien, la présente étude s’est appuyée sur le concept de rente géo-stratégique emprunté à l’analyse économique. Ce concept a permis de montrer que le soutien jordanien à la politique étrangère étasunienne au Moyen-Orient, manifesté par la fourniture de services militaires, fait l’objet de contreparties financières négociées. La Jordanie produit des services militaires au bénéfice des États-Unis et obtient une rente substantielle liée à cet échange. Ce mécanisme est également observable dans les relations de la Jordanie avec les États du Golfe, notamment l’Arabie Saoudite. En somme, la Jordanie vend son expertise militaire majorée par sa position géographique à des alliés qui augmentent ainsi leur profondeur stratégique. Les gains tirés de ces échanges permettent au pays d’améliorer sa situation budgétaire et de combler ses

¹²⁴ “King Abdullah stresses the importance of the “Jordan model”: co-existence with moderate Islamists, a guided political liberalisation from above, the priority for economic reforms, and a Western-oriented foreign policy”, CSICSMANN L., *ibid*, p. 110.

faiblesses économiques structurelles. Les dividendes de l'alliance jordano-étasunienne et le soutien des États du Golfe permettent au pays d'éviter la faillite. La relation nouée est donc liée à un calcul économique. Le processus d'échanges engagé par la Jordanie *via* son positionnement diplomatique, corrélat de la spécialisation économique jordanienne, est donc pertinent.

Les bénéfices de la rente ne s'arrêtent pas à des transferts monétaires. Ils permettent également qu'un mécanisme de renforcement de l'allégeance d'une partie des Transjordaniens vis-à-vis du régime se mette en place *via* l'armée. L'institution militaire est devenue un vecteur de redistribution de richesses multisectorielles pour les soldats et les familles de militaires. Or, l'État s'est attaché à ce que les Transjordaniens représentent la majorité du personnel militaire par un système de discrimination. En somme, Abdallah II définit une politique étrangère à même d'équilibrer son budget national et s'appuie sur l'outil militaire pour renforcer l'adhésion de ses soutiens politiques à ces choix.

La stabilité de la Jordanie, liée à l'exploitation de la rente géo-stratégique, a donné une crédibilité au pays qui favorise son affirmation sur la scène régionale et internationale. La Jordanie a porté la voix arabe au Conseil de Sécurité, continue d'œuvrer pour le règlement du conflit israélo-palestinien et tente de prendre une place importante dans la lutte militaire et idéologique contre le terrorisme. Le pays développe des relations diplomatiques élargies à un nombre croissant de pays. Le choix d'Abdallah II d'être un allié majeur des États-Unis au Moyen-Orient est donc favorable au pays. Il faut cependant noter les limites de la diplomatie jordanienne qui reste celle d'un pays dont le poids stratégique a été démontré mais qui reste bien plus faible que certains de ses voisins proches et lointains.

Il faut en conclure que le pragmatisme jordanien permet au pays d'avoir une vision lucide de ses faiblesses et de lire le réel avec une certaine acuité. Si la Jordanie est très sensible à l'évolution de son environnement régional, force est de constater qu'elle se maintient remarquablement et semble avoir fait de ses faiblesses un point d'appui pour l'élaboration d'une stratégie réfléchie et singulière.

Cette singularité est soulignée ainsi par un diplomate français :

« Au bout de trois ans, la Jordanie, il ne faut pas la classer. Il faut la voir comme un acteur, sous influence, contraint, mais qui voit son intérêt et qui joue sa partie. Il ne faut pas croire qu'elle soit là, béatement, à faire ce qu'attendent l'Arabie Saoudite ou les États-Unis ¹²⁵ ».

Au bilan, le Royaume hachémite de Jordanie est un acteur qui risquerait de s'effondrer sans soutien extérieur. Si le Royaume s'est spécialisé dans la captation d'une rente géo-stratégique, il est certain qu'il lui reste du chemin à parcourir pour améliorer sa situation économique. Le pays est en demande d'un soutien extérieur toujours plus grand. La région n'aurait aucun intérêt à le voir faiblir. Il est dans l'intérêt occidental que cet acteur pragmatique puisse se maintenir afin de limiter l'extension de l'Organisation État islamique.

Il semble également important de considérer le soutien spécifique apporté à la Jordanie dans la gestion des populations qui y sont réfugiées. L'accueil de ceux-ci nécessite un apport financier et matériel soutenu et la Jordanie est l'un des premiers pays au monde en termes d'aide humanitaire *per capita*. Pénélope Larzillière évoque volontiers une « rente humanitaire » pour qualifier ce phénomène. Cette rente peut difficilement être lue comme une rente géo-stratégique, au sens où l'afflux de réfugiés n'est que partiellement contrôlable. Néanmoins, le choix jordanien d'être une terre d'accueil, choix ou contrainte, peut se voir également comme un choix de spécialisation visant à attirer les soutiens internationaux. Il pourrait être étudié en détail et compléter la présente analyse. Enfin, l'afflux de réfugiés vers l'Europe rend nécessaire une coordination entre États qui devrait passer par un dialogue euro-méditerranéen, dans lequel la Jordanie doit pouvoir jouer un rôle. Ces phénomènes migratoires pourraient également faire l'objet d'une étude qui comprendrait une analyse de la situation jordanienne.

¹²⁵ Entretien avec un diplomate français, annexe 4.

Netographie et bibliographie

Sources de première main

Entretiens et échanges

Entretiens avec un diplomate français travaillant sur la Jordanie.

Echanges informels avec un cadre de l'armée française travaillant sur la Jordanie durant une période de stage de six mois à l'Etat-major des Armées.

Echanges avec le Général jordanien Abdallah Huneiti, membre de l'Etat-major des armées jordanien.

Sources de première main en ligne

Site officiel du roi Abdallah II de Jordanie, disponible sur : <http://www.kingabdullah.jo>

Site du Centre jordanien d'études statistiques de l'Université d'Amman, disponible sur : <http://www.jcss.org/DefaultEn.aspx>

Archives de la maison blanche, disponible sur : <http://georgewbushwhitehouse.archives.gov>

Site retraçant les dépenses d'aide économiques et militaires des États-Unis, disponible sur : <http://www.securityassistance.org/>

[Site de la Direction générale du Trésor français, disponible sur : http://www.tresor.economie.gouv.fr](http://www.tresor.economie.gouv.fr)

Discours de Barak Obama sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, 19 mai 2011, IIP Digital, United-States of America Embassy, disponible sur : <http://iipdigital.usembassy.gov/st/french/texttrans/2011/05/20110519192631x0.6943432.html#axzz3fUgGuIeT>, consulté le 12 juillet 2015.

Rapports administratifs

SLIM Dali, « Jordanie : les enjeux de la croissance dans un environnement régional tourmenté », Macro Dev, AFD, n°10, sept. 2013, 32 p.

SHARP Jeremy, "Jordan: Background and U.S. relations", *Congressional Research Service*, 2 déc. 2014, 21 p disponible sur : <http://fpc.state.gov/documents/organization/234976.pdf>, consulté le 13 juillet 2015.

MANSUR Ahsan, "Social Aspects of the Adjustment Program: Strengthening of the Social Safety Net," in MACIEJEWSKI Edouard, MANSUR Ahsan (dir.), *Jordan: Strategy for Adjustment and Growth*, Occasional Paper #136, Washington, DC: International Monetary Fund, 1996, p. 58.

"Jordan - UH-60M VIP Blackhawk Helicopter", News Release, n° 15-18, 5 mai 2015, Defense Security Cooperation Agency, disponible sur : <http://www.dsca.mil>, consulté le 12 août 2015.

"Jordan – M31 Unitary Guided Multiple Launch Rocket Systems (GMLRS) Rocket Pods", News Release, n°15-07, 5 mai 2015, Defense Security Cooperation Agency, disponible sur : <http://www.dsca.mil>, consulté le 12 août 2015.

“Jordan - 35 Meter Coastal Patrol Boats”, News Release, n°15-02, 17 mai 2015, Defense Security Cooperation Agency, disponible sur : <http://www.dsca.mil>, consulté le 12 août 2015.

“Jordan – AIM-120C-7 AMRAAM Missiles”, News Release, n° 09-33, 9 août 2009, Defense Security Cooperation Agency, disponible sur : <http://www.dsca.mil>, consulté le 12 août 2015.

“Jordan – HIMARS, GMLRS, AFATDS, SINGARS”, News Release, n° 09-32, 9 sep. 2009, Defense Security Cooperation Agency, disponible sur : <http://www.dsca.mil>, consulté le 13 août 2015.

“*Iraqis in Jordan 2007: their number and characteristics*”, Norwegian Research Institute FAFO, Oslo, 2007, 116 p., disponible sur : http://www.dos.gov.jo/dos_home_e/main/Iraqis%20in%20Jordan.pdf, consulté le 10 août 2015.

Sources de seconde main

Sites Internet

Encyclopédie Universalis : <http://www.universalis.fr/>

Cairn : <https://www.cairn.info>

Persée : <http://www.persee.fr>

Jstor : <http://www.jstor.org>

Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org/fr/index.html>

Banque mondiale : <http://www.banquemondiale.org/>

Fonds Monétaire international : <http://www.imf.org/external/french/>

Le monde Diplomatique : <http://www.monde-diplomatique.fr/>

International Crisis Group : <http://www.crisisgroup.org/fr.aspx>

The Economist : <http://www.eiu.com/home.aspx>

Les Clefs du Moyen-Orient : www.lesclefsdumoyenorient.com

Orient XXI : <http://www.orientxxi.info/>

Reporter Sans Frontières : <https://www.fr.rsf.org/>

Atlas

ABABSA Myriam, *Atlas of Jordan*, Institut français du Proche-Orient, 2013, disponible sur : <http://books.openedition.org/ifpo/4852>, consulté le 12 juillet 2015.

Articles en ligne

POULAIN Michèle, « Chronologie des faits internationaux d'intérêt juridique », in *Annuaire français de droit international*, vol. 49, 2003. pp. 767-820, disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_2003_num_49_1_3776 , consulté le 3 juin 2015.

POULAIN Michèle, « Chronologie des faits internationaux d'intérêt juridique », in *Annuaire français de droit international*, vol. 51, 2005. pp. 843-911, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_2005_num_51_1_3910, consulté le 3 juin 2015.

DROZ-VINCENT Philippe, RONDOT Philippe, « JORDANIE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/jordanie/>, consulté le 5 août 2015.

KAVAL Alan, « Entretien avec Henry Laurens, La notion de Moyen-Orient », *Les clefs du Moyen-Orient*, 9 janvier 2013, disponible sur : <http://www.lesclefsdumoyenorient.com/Entretien-avec-Henry-Laurens-La.html>, consulté le 9 août 2015.

POIRINE Bernard, « Rente géo-stratégique et avantage comparatif des petites économies insulaires », in *Revue française d'économie*, n°4, vol. 8, 1993, pp. 87-119, disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfec0_0769-0479_1993_num_8_4_941, consulté le 4 juillet 2015.

BILLION Didier, « Éditorial », in *Revue internationale et stratégique*, n° 83, 2011/3, pp. 53-56, disponible sur : www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2011-3-page-53.htm, consulté le 6 juillet 2015.

BURDY Jean-Paul, « Le Maroc, l'Iran et le Bahreïn. Un modèle marocain pour le Golfe ? », *Chroniques : actualité et Histoire, Questions d'Orients, question d'Occident*, 17 juil. 2011, disponible sur : <https://sites.google.com/site/questionsdoriant/chroniques-d-actualite/17-7-2011-maroc-iran-bahreien>, consulté le 13 août 2015.

PECHOUX Pierre-Yves, « Le démarrage de la grande industrie en Jordanie et en Irak », in *Annales de Géographie*, vol. 93, n° 518, 1984, pp. 457-461, disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1984_num_93_518_20284, consulté le 26 juin 2015.

GREENWOOD Scott, "Jordan's 'New Bargain', the Political Economy of Regime Security", in *Middle East Journal*, vol. 57, n°2, 2003, pp 248-268, disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/4329880>, consulté le 14 juillet 2015.

REITER Yitzhak, "The Palestinian-Transjordanian Rift: Economic Might and Political Power in Jordan", in *Middle East Journal*, vol. 58, n°1, 2004, pp. 72-92, disponible sur : <http://www.jstor.org.ezproxy.univ-paris3.fr/stable/4329975>, consulté le 16 juillet 2015.

SERENI Jean-Pierre, « Militants politiques en Jordanie », in *Orient XXI*, 20 nov. 2013, disponibles sur : <http://www.orientxxi.info/lu-vu-entendu/militants-politiques-en-jordanie,0424>, consulté le 13 août 2015.

SCHENKER David, "The Killing of Moath al-Kasasbeh and the Future of the War Against ISIS", in *Foreign Affairs*, 6 fév. 2015, disponibles sur : <https://www.foreignaffairs.com/articles/jordan/2015-02-06/crime-and-punishment-jordan>, consulté le 18 juin 2015.

Articles de presse généraliste

Interview d'Abdallah II de Jordanie pour la BBC, 14 novembre 2011, disponible sur : <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-15723023>, consulté le 4 juin 2015.

Article signé de la rédaction, « Revue de presse jordanienne », L'Obs monde, 15 déc. 2013, disponible sur : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20031215.OBS1285/revue-de-presse-jordanienne.html>, consulté le 10 juillet 2015.

CHESNOT Christian, « Abdallah II dans la coalition anti-terroriste », 23 sept. 2001, disponible sur : http://www1.rfi.fr/actu/fr/articles/021/article_10632.asp, consulté le 3 août 2015.

L'HOMME Cristiana, « La Jordanie, allié réticent des Américains contre les djihadistes », L'Obs, Rue 89, 6 oct. 2014, disponible sur : <http://www.rue89.nouvelobs.com/2014/10/06/jordanie-allie-reticent-americains-contre-les-djihadistes-255296>, consulté le 8 juillet 2015.

FERAT Angélique, « Jordanie : manifestation des Frères musulmans à l'occasion du 20e anniversaire de l'accord de paix avec Israël », RFI, 26 oct. 2015, disponible sur : <http://www.rfi.fr/emission/20131026-jordanie-manifestation-freres-musulmans-occasion-20e-anniversaire-accord-paix-isra/>, consulté le 5 juillet 2015.

NAKHOUL Samia, "Insight: Jordan takes no chances in confronting homegrown Jihadis", *Reuters*, 26 fév. 2015, disponible sur : <http://www.reuters.com/article/2015/02/26/us-mideast-crisis-jordan-insight-idUSKBN0LU1TU20150226>, consulté le 3 août 2015.

KESSLER Glenn, SLEVIN Peter, "Abdullah: Foreign Oppose Attack; Jordanian King to Urge Bush to Focus on Peace in Mideast, Not Invasion of Iraq", *Washington Post*, 1 August 2002.

WALLEMACQ **Françoise** « La Jordanie, coincée entre son opinion publique et ses puissants alliés », RTBF, 4 fév. 2015, disponible sur : http://www.rtbf.be/info/monde/detail_la-jordanie-coincee-entre-son-opinion-publique-et-ses-puissants-allies?id=8898914, consulté le 10 juillet 2015.

Article signé de la rédaction, « La Jordanie élue au Conseil de sécurité, après le refus de l'Arabie Saoudite », *Le Monde*, 6 déc. 2013, disponible sur http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2013/12/06/la-jordanie-elue-au-conseil-de-securite-apres-le-refus-de-l-arabie-saoudite_3527141_3218.html, consulté le 7 juin 2015.

Documents vidéo

LAURENS H, JABER Hana, GUNET Philippe, RONSIN Carolin, Les rencontres de l'IREMMO, Controverse. *La Jordanie hachémite dans un étai, perspectives croisées*, 13 juin 2013, disponible sur : <http://www.iremмо.org/spip/spip.php?article337>, consulté le 27 juin 2015.

« Après la mort du pilote, les Jordaniens critiquent l'intervention en Syrie », [VIDEO], [S.n.], *Euroneuws*, 3 fév. 2015, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=HkkveSfhWDk>, consulté le 4 août 2015.

Graphique

Graphique réalisé par la rédaction du Monde Diplomatique, *Le refus des bases étrangères*, Cartes et Graphiques, Le Monde Diplomatique, juillet 2005, disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/opinionmusulmane>, consulté le 3 septembre 2015.

Bibliographie

Ouvrages

BATISTELLA Dario, *Théorie des relations internationales*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2009, 697 p.

RAZOUX Pierre (dir.), *Le Levant : Perspectives et Mémoires stratégiques*, Revue Défense Nationale, Été 2014, Paris, Comité d'Etude de Défense Nationale, 157 p.

LAVERGNE Marc, *La Jordanie*, Paris, Karthala, 1996, 245 p.

RENON Alain, *Géopolitique de la Jordanie*, Paris, Editions complexes, 1996, 143 p.

DROZ VINCENT Philippe, *Moyen-Orient : pouvoirs autoritaires, sociétés bloquées*, Paris, Presses Universitaires de France, «Proche-Orient», 2004, 352 p.

KORANY Bahgat, DESSOUKI Ali (dir.), *The Foreign Policies of Arab States, The Challenge of Change*, Boulder, San Francisco, Oxford, Westview Press, 1991, 249 p.

LEGRAND Vincent, *La prise de décision en politique étrangère, le triangle Jordanie, Palestine, Israël et la décision jordanienne de désengagement de Cisjordanie*, PIE, Peter Lang, Bruxelles, 2009, 412 p.

LARZILLIERE Pénélope, *La Jordanie contestataire*, Paris, Actes Sud, 2013, 242 p.

Articles

ENCEL Frédérique, « Le pétrole du Moyen-Orient est-il géo-politiquement si précieux ? Réflexions autour d'une contestable centralité économique, stratégique et énergétique », in *Management & Avenir*, n°42, 2011/2, pp. 281-292.

PFEIFER Karen, "Petrodollars at Work and in Play in the Post-September 11 Decade", in *Middle East Report*, n°260, 2011, pp. 18-24.

EL OIFI Mohammed, « L'opinion publique arabe entre logiques étatiques et solidarités transnationales », in *Raisons politiques* n°19, 2005, pp. 45-62.

GAILLARD Norbert, « Le lancinant problème de la solvabilité des Etats », in *Politique étrangère/IFRI*, 2014/2, pp. 139-149.

RIVOAL Stéphanie, « L'arme alimentaire », in *Géoéconomie*, n°73, 2015/1, pp 9-22.

DROZ VINCENT Philippe, « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe », in *Revue française de science politique*, vol. 54, 2004/6, pp. 945-979.

- DROZ VINCENT Philippe, « Les dilemmes des régimes arabes après l'intervention américaine en Irak », in *Politique étrangère*, n°3-4, 2003, pp. 553-566.
- PALKA Eugene, GALGANO Francis, CORSON Mark, "Operation Iraqi Freedom: A Military Geographical Perspective", in *Geographical Review*, vol. 95, n°3, 2005, pp. 373-399.
- AL-HUSSEINI Jalal, « 22. La Jordanie face à la crise », in BURGAT François *et al.*, *Pas de printemps pour la Syrie*, La Découverte, 2013, pp.282-288.
- SALLOUKH Bassel, "Sect Supreme, The End of Realists Politics in the Middle East", in *Foreign Affairs*, 14 juil. 2014, <https://www.foreignaffairs.com/articles/middle-east/2014-07-14/sect-supreme>.
- STEWART Dona, "The Greater Middle East and Reform in the Bush Administration's Ideological Imagination", in *Geographical Review*, vol. 95, n°3, juil. 2015, pp. 400-424.
- LONGUENESSE Elisabeth, « Travailleurs étrangers, réfugiés syriens et marché du travail », in *Confluences Méditerranée*, n°92, 2015/1, pp. 33-47.
- CONTI FABRA Léa, « Les réfugiés irakiens en Syrie », in *Revue internationale et stratégique*, n°75, 2009/3, pp. 27-36.
- PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, « ONG humanitaires et politique migratoire des Etats : une analyse financière et stratégique », in *Outre-Terre*, n°17, 2006/4, pp 37-51.
- CORM Georges, « Le Liban contemporain : histoire et société », Paris, La Découverte, 2003, 318 p.
- LAVERGNE Marc, « La Jordanie à l'heure du doute », in *Les Cahiers de l'Orient*, 2004, pp. 7-20.
- LEGRAND Vincent, « La politique étrangère jordanienne dans le « "printemps arabe" », in *Les Cahiers de l'Orient*, n° 107, 2012, pp. 131-140.
- MARTEU Elisabeth, « La diplomatie jordanienne et l'influence des pays du Golfe », lettre de l'IRSEM, février 2015, pp. 11-12.
- RUSSEL Lucas, « Jordan: The Death of Normalization with Israel », in *Middle East Journal*, vol. 58, n°1, 2004, pp. 93-111.
- TAL Lawrence, "Is Jordan Doomed?", in *Foreign Affairs*, n°5, nov.-déc. 1993, pp. 45-58.
- AMAWI Abla, "Dilemmas in Jordan", in *Middle East Report*, n°174, jan.-fév. 1992, pp. 26-29.
- SCHLUMBERGER Oliver, BANK André, "Legitimacy, and Regime Stability in Jordan", in *The Arab Studies Journal*, vol.9/10, n°2/1, 2001/2002, pp. 50-72.
- LARZILLIERE Penelope, « Gestion de crise en Jordanie : contestation limitée, réformes bloquées, société divisée », in CHARILLON Frédéric, DIECKHOFF Alain, *Afrique du Nord Moyen-Orient : l'échec du rêve démocratique*, La Documentation française, 2014, pp. 107-121.

BAYLOUNY Anne-Marie, "Militaryizing Welfare: Neo-Liberalism and Jordanian Policy", in *Middle East Journal*, vol. 62, n°2 spring 2008, pp. 277-303.

CSICSMANN László, "Responsible Freedom and National Security: Liberalisation and de-liberalisation in Jordan under King Abdullah II", in *Society and Economy*, vol. 29, n°1, 2007, pp. 103-122.

BRUMBERG Daniel, « Beyond Liberalization, », in *The Wilson Quarterly*, vol. 28, No. 2 (Spring, 2004), pp. 47-55.

KILANI Sa'eda, "Boycott Fever in Jordan", in *Middle East Report*, n° 226, 2003, pp. 24-27.

CAILLET Romain, « Note sur l'espace public salafî en Jordanie », in ABASBA Myriam, DAHER Rami, *Villes, pratiques urbaines et construction nationale en Jordanie*, in *Les Cahiers de l'Ifpo : études contemporaines*, 2011, pp. 307-327.

Tables des matières

Avant-propos.....	i
Introduction.....	1
<i>Partie 1 Dans le sillon des États-Unis : la politique étrangère d'Abdallah II en contradiction avec les aspirations des Jordaniens.</i>	7
1.1 L'adhésion de la Jordanie à la politique étasunienne au Moyen-Orient, développée à partir du 11 septembre 2001.....	7
1.2 L'entrée de la Jordanie dans le mécanisme des « coalitions of the willings », le cas de l'opération Iraqi Freedom.....	8
1.2.1 Les « printemps arabe » et l'engagement affirmé dans la Coalition de lutte contre l'Organisation État islamique.....	11
1.2.1.1 La politique étrangère du roi Abdallah II durant les « printemps arabes ».	12
1.2.1.2 Le tournant engendré par l'engagement dans la Coalition contre l'OEI, une « coalition of the determined ».....	16
1.3 La gestion complexe d'une opinion opposée aux choix de politique étrangère jordaniens.....	19
1.3.1 Le décalage entre la politique étrangère d'Abdallah II et les orientations de sa population.....	19
1.3.2 La mise à l'écart des contestataires, le contrôle de l'opposition.....	25
<i>Partie 2 Un choix de politique étrangère permettant l'exploitation d'une rente géo-stratégique, n'empêchant pas l'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale et internationale.</i>	31
2.1 Des choix de politique étrangère permettant au pays de combler certaines des faiblesses structurelles par la captation d'un soutien économique et militaire vital pour le pays.....	31
2.1.1 Une alliance jordano-étasunienne permettant l'acquisition d'un soutien économique et militaire de premier plan pour le Royaume hachémite.....	34
2.1.1.1 L'aide économique apportée par les États-Unis.....	36

2.1.1.2	L'aide militaire des États-Unis et de la Jordanie et le consensus bilatéral sur la militarisation de la libéralisation économique.	38
2.1.2	Des liens forts avec les pays du Golfe : de puissants bailleurs de fonds au service de l'économie jordanienne et du maintien de la monarchie sunnite.....	45
2.1.2.1	Le soutien à l'économie jordanienne par l'Arabie Saoudite et le Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCEAG).....	46
2.1.2.2	La défense d'une modèle monarchique sunnite grâce au renforcement d'un ordre contre-révolutionnaire.	49
2.2	L'affirmation de la Jordanie sur la scène régionale et internationale.	51
2.2.1	L'élargissement du spectre diplomatique jordanien et le rôle fort dans la lutte idéologique contre le terrorisme.	52
2.2.1.1	« Parler avec tout le monde », la Jordanie comme acteur sérieux du jeu international.....	53
2.2.1.2	La conquête des esprits face au terrorisme.	56
2.2.2	Le maintien d'une position distincte de celles des pays du Golfe et des États-Unis.....	60
2.2.2.1	Un discours de fermeté face à la politique israélienne vis-à-vis des Palestiniens.....	60
2.2.2.2	Une vision des rapports de puissance régionaux qui n'embrasse pas la rhétorique anti-chiite de l'Arabie Saoudite.	64
	Conclusion	67
	Netographie et bibliographie.....	70
	Table des annexes	79

Table des annexes

Annexe 1 : carte du Royaume hachémite de Jordanie au sein de son environnement régional conflictuel.....	80
Annexe 2 : chronologie relative au Royaume hachémite de Jordanie depuis la Première guerre mondiale	81
Annexe 3 : courriers électroniques échangés avec Abdallah Huneiti, général au sein de l'Etat-major des armées de Jordanie.	86
Annexe 4 : entretien avec un diplomate français ayant travaillé sur le dossier jordanien.....	87
Annexe 5 : graphique relatant le refus des bases militaires étrangères par la population d'Algérie, du Maroc, de Palestine, du Liban et de la Jordanie.	98